

**LE PARLER ARABE DE TRIPOLI (LIBYE), ÉTAT DES LIEUX
D'APRÈS LES TRAVAUX DE HANS STUMME,
ANTONIO CESÀRO, EUGENIO GRIFFINI...**

CHRISTOPHE PEREIRA*

Introduction.

Je me propose de faire la synthèse de documents qui traitent du parler arabe de Tripoli : principalement deux livres de Hans Stumme, un manuel d'Antonio Cesàro, un ouvrage d'Eugenio Griffini et un article de Harvey Goldberg sur les parlers juifs de la Tripolitaine :

– *Märchen und Gedichte aus der Stadt Tripolis in Nordafrika*, de Hans Stumme, publié en 1898 (Stumme 1898) est un recueil de textes en prose et de textes poétiques, de leur traduction, d'une esquisse du parler arabe de Tripoli et d'un glossaire. L'auteur a recueilli ces textes en avril 1897, à Tripoli. Il avait deux informateurs : Sîdi Brāhîm bēn eālî et-Tekbālî, de quarante-cinq ans, né à Tripoli, mais dont les parents étaient originaires de Tekbāl en Libye, qui sait un peu lire et écrire. Stumme le qualifie de poète et de conteur. Ce premier informateur lui a fourni tous les textes contenus dans cet ouvrage, à l'exception des trois premiers poèmes, qui lui furent récités par le deuxième informateur : Mḥémmed bēn Žūmea Breṅgālî, un jeune Noir de 15 ans, né, lui aussi, à Tripoli, mais dont les parents étaient originaires du Soudan et qui ne savait ni lire, ni écrire. Stumme précise qu'ils parlaient tous les deux le même dialecte. Il cite une troisième personne, Ḥmād es-Sūsi, originaire de Sousse, en Tunisie. Il était le domestique de l'hôtel dans lequel l'auteur a séjourné à Tripoli. Ce Tunisien servait d'interprète entre Stumme et ses informateurs, lorsqu'ils ne comprenaient pas l'arabe tunisien qu'il employait. Dans cet ouvrage, ce qui m'a le plus intéressé est la partie « Skizze des Dialekts und Glossar¹ », très riche, très détaillée. Stumme a traité dans une première grande partie la phonétique et dans une seconde, la morphologie (verbale, nominale, pronominale, adverbiale, ainsi que les nombres et les prépositions). Cette esquisse est très complète ; pour chaque point traité, Stumme renvoie directement aux textes pour avoir des exemples et il compare souvent ses remarques avec sa description du parler arabe de Tunis.

– *L'arabo parlato della Libia*, d'Eugenio Griffini, publié en 1913 (Griffini 1913) : c'est un répertoire de dix mille mots, phrases et expressions récoltés en Tripolitaine, ainsi qu'un aperçu grammatical. L'auteur avait fait ses recherches pendant un séjour

* CREAM – INALCO, Paris. E-mail : pereirachristophe@hotmail.com

¹ « Esquisse du dialecte et glossaire », pp.193-317.

de cinq mois qu'il avait effectué de janvier à juin 1912. Ses informateurs étaient les Tripolitains qu'il fréquentait, ainsi que les « indigènes », qui quotidiennement venaient au Bureau Politico-Militaire du Peuple. Cet ouvrage a été réalisé dans le but de permettre l'apprentissage de la « langue de la colonie ». Dans la partie grammaire de cet ouvrage, l'auteur traite la prononciation (consonnes, voyelles, accentuation et assimilation) et la morphologie verbale. Il est important de noter que certaines notions grammaticales sont traitées directement aux entrées du lexique (exemples : les pluriels, les diminutifs, etc.).

– *L'arabo parlato a Tripoli*, d'Antonio Cesàro, publié en 1939 (Cesàro 1939) : il s'agit d'un manuel élaboré sur demande du Ministère de l'Afrique Italienne, à caractère scientifique et pratique, destiné aux fonctionnaires, aux chercheurs, aux écoles, mais aussi aux personnes désirant apprendre l'arabe parlé à Tripoli, à cette époque. En effet, ce manuel, en plus d'être utile aux chercheurs, est une méthode de langue. L'auteur, ayant la volonté de permettre l'apprentissage de la langue courante, a surtout insisté sur le lexique et la morphologie : beaucoup de vocabulaire, de nombreux exemples de phrases courantes en facilitent la mémorisation et facilitent aussi l'apprentissage des formes grammaticales. La quantité d'exemples est de plus en plus importante au fur et à mesure ; en effet, au début, les exemples se limitent à quelques phrases, pour devenir de véritables textes. Un autre fait important est que chaque point étudié s'accompagne de nombreux exercices. Le traitement de la grammaire est assez sobre, ainsi que le traitement de la phonétique : l'auteur a limité l'exposé des réalisations phonétiques de l'arabe de Tripoli, par rapport à Stumme ou à Griffini. Malheureusement, l'auteur n'a pas mentionné qui ont été ses informateurs.

– « Language and culture of the Jews of Tripolitania : a preliminary view », par Harvey Goldberg, publié en 1983 (Goldberg 1983) : cet article est un aperçu de la langue et de la culture des Juifs de la Tripolitaine. Harvey Goldberg a été préoccupé par le fait qu'il n'existe aucune étude sur les dialectes des Juifs de Libye ; alors qu'il en existe sur les dialectes judéo-arabes du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie. Il est important de noter qu'il n'y a plus, aujourd'hui, de Juifs en Libye et qu'il est urgent d'étudier les dialectes de ces derniers avant qu'ils ne disparaissent. Les Juifs de Libye vivent aujourd'hui, pour la plupart en Italie ou en Israël. L'auteur a fait ses enquêtes en 1968-69, en Israël, en rencontrant des Juifs originaires de la Tripolitaine. Harvey Goldberg insiste sur l'importance de l'étude de la ou des langue(s) utilisée(s) par les Juifs de la Tripolitaine (arabe, berbère, italien, argot, hébreu et judéo-arabe écrits) dans son contexte social, culturel et historique².

Je ferai un état des lieux de l'arabe parlé à Tripoli d'après ces publications, en m'appuyant sur le *Questionnaire de Dialectologie du Maghreb*, élaboré par Dominique Caubet (cf. Caubet 2001). Le questionnaire utilisé met en évidence les points où la variation a un sens et permet de classer les parlers maghrébins (selon qu'ils sont préhilalien ou hilaliens, parlers de citadins ou bien de bédouins).

Mon travail a également été, en me situant dans la dialectologie du Maghreb, d'analyser le parler arabe de Tripoli, en le comparant avec plusieurs autres parlers

² Aussi, *Éléments de description du parler arabe de Tozeur (Tunisie)* de Lucienne Saada (cf. Saada 1984) est important pour l'étude des parlers judéo-arabes de la région, puisqu'elle y mentionne, à titre comparatif, un certain nombre d'indications de phonétique et de vocabulaire relatifs au parler des Juifs de Tripoli.

arabes bédouins maghrébins³. Le but de cette étude sera de me concentrer sur le parler arabe de Tripoli, d'après les documents que je possédais, sur la langue que l'on y parlait, dans la première moitié du XX^{ème} siècle.

Cette étude est aussi un travail d'exploration. En effet, j'ai notamment élaboré une phonologie, en m'appuyant sur l'article de David Cohen « Le système des voyelles brèves dans les dialectes maghrébins » (cf. Cohen 1960) et à partir des données des auteurs (cf. 1.2.2.).

La ville de Tripoli a été une cité très importante dans l'histoire du Maghreb, avec un parler de citadins (préhilalien), mais sous la domination ottomane (et plus précisément à partir de la seconde domination ottomane en 1711 et jusqu'à l'arrivée des Italiens en 1911), il y a eu en Libye des déplacements de population très forts en direction de la capitale ; en effet, les Ottomans déplaçaient massivement ruraux et bédouins dans les régions qu'ils contrôlaient (cf. Ph. Marçais 1957, p. 220, Burgat/Laronde 2000, pp. 38-43 et Martel 1991, pp. 34-39). Les différents parlers des bédouins qui sont arrivés à Tripoli ont entraîné des transformations profondes de la langue que l'on y parle.

Je me suis concentré sur la ville de Tripoli dans le but de rédiger une étude de référence à partir des documents que l'on possédait. J'ai évidemment consulté des documents concernant la Cyrénaïque d'Ester Panetta, de Terry Mitchell, de Massimo Laria et de Jonathan Owens, et sur le Fezzân, de Philippe Marçais (cf. Bibliographie).

En répondant à ce questionnaire, le but était de vérifier l'hypothèse d'une éventuelle « bédouinisation » complète du parler arabe de Tripoli.

Résultats.

Ce travail se divise en quatre parties : une partie 'phonétique', où sont traités le consonantisme, le vocalisme et la structure syllabique, une partie 'morphologie' consacrée à l'étude de la morphologie verbale, pronominale, adverbiale et nominale, une partie 'syntaxe', où sont étudiés la possession, l'expression du futur, le réfléchi, l'article indéfini, les démonstratifs et les déictiques, l'expression du lieu, les prépositions et la négation, et une partie 'lexique'.

1. Phonétique.

On va successivement traiter le consonantisme, le vocalisme et la structure syllabique.

1.1. Consonnes.

On présentera la réalisation phonétique de certaines consonnes, pour lesquelles on sait que la variation, selon les dialectes, est significative, ainsi que le phénomène de labiovélarisation et celui de métathèse ou de dissimilation du *žim* avec des sifflantes ou des chuintantes. Des paires minimales permettant d'établir l'existence des phonèmes consonantiques ont été établies.

³ Les principaux documents utilisés pour faire l'analyse comparative sont (cf. bibliographie) : W. Marçais 1908 (Saïda), W. Marçais 1950 (Initiation), les articles de Jean Cantineau sur les parlers algériens : cf. Cantineau 1937 (Algérois), Cantineau 1938 (Constantinois), Cantineau 1940 (Oranais) et Cantineau 1941 (Territoires du Sud), Cantineau 1960 (cours), Dhina 1938 ('Arbâe), Cohen 1960 (voyelles brèves), Cohen 1963 (ḥassāniya), Grand'henry 1976 (Mzāb), Ph. Marçais 1977 (Esquisse), Ph. Marçais 2001 (Fezzân), Saada 1984 (Tozeur) et Caubert 1993 (Maroc).

1.1.1. Réalisation du qāf.

Il est précisé dans mes sources que le qāf (ق) est réalisé sonore occlusive [g]⁴, ce qui souligne le caractère nomade de ce parler, par rapport à un parler de sédentaires, mais il demeure vélaire sourde occlusive [q] dans le parler des Juifs de Tripoli, parler citadin préhilalien⁵. En effet, les parlers dans lesquels l'ancien qāf est réalisé sonore (g, ġ, g^v...) sont des parlers de nomades, alors que les parlers pour lesquels il est réalisé sourd (q, k, ʕ...) sont des parlers de sédentaires⁶. Exemples : yurgud « il dort », buġra « vache », dgīgā « minute », ḥagg « vérité », gālu « ils ont dit ».

Cependant, les auteurs précisent que la prononciation [q] du qāf se retrouve dans certains mots. Elle est due à l'influence de la langue religieuse et juridique. Il existe certains mots pour lesquels l'alternance [g]~[q] est très fréquente. Exemples : buġra « vache » se distingue de buqra « sourate de la vache », aqāreb et āgāreb « parents », qāḍe et gāḍe « juge »⁷.

1.1.2. Réalisation du ġayn.

Le ġayn (ġ) est réalisé vélaire sonore spirante [ġ] dans le parler arabe de Tripoli⁸. Exemples : ġzāl « gazelle », muġġāra « grotte », ġīrā « jalousie », ġarb « ouest ».

Il n'existe pas de réalisation [q] de /ġ/, comme on la retrouve dans les parlers du Sud tunisien et dans les parlers de nomades sahariens. En effet, on retrouve cette réalisation [q] du /ġ/ dans le dialecte arabe ḥassānīya de Mauritanie⁹ et dans les parlers du Sahara algérien¹⁰.

1.1.3 Réalisation du kāf.

Le kāf (ك) est réalisé postpalatale sourde occlusive [k]. Exemples : kān « il a été », keyyef « il a fumé », šākk « dubitatif », kāhrbāy « électrique ».

1.1.4 Réalisation du ba.

Le ba (ب) est réalisé bilabiale sonore occlusive [b]. Exemples : ṭabbāx « cuisinier », gbēbā « petite coupole », mbāt « dortoir », bnāt « filles », šābb « il a versé ».

1.1.5. Réalisation du ta.

La dentale sourde occlusive ta (ت) semble être réalisée [t] sans altérations dans le parler arabe de Tripoli¹¹. Exemples : tesca « neuf », rēt « j'ai vu », tūtā « une mûre », gettālā « assassins ».

⁴ Cf. Cesàro 1939, p. 24 et Stumme 1898, p. 199.

⁵ Cf. Cesàro 1939, p. 24 : « È da notare, però, che gli ebrei di Tripoli conservano il suono originario di questa consonante » et Stumme 1898, p. 200 : « Die Juden in Tripolis sprechen das ق wie q aus ».

⁶ Cf. Cantineau 1960, p. 68.

⁷ Cf. Cesàro 1939, p. 24 et Ph. Marçais 1977, p. 10.

⁸ Cf. Cesàro 1939, p. 19 et Stumme 1898, p. 197.

⁹ Cf. Cohen 1963, p. 37.

¹⁰ Celui des 'Arbāe : cf. Dhina 1938, p. 313 ; ceux du Mzāb : cf. Grand'hénry 1976, p. 16, celui de Bou-Saāda : cf. Ph. Marçais 1947, p. 40.

¹¹ Philippe Marçais a relevé une réalisation [tʰ] de /t/ (cf. Ph. Marçais 1977, p. 8 : « la dentale t, qui est articulée avec affrication tʰ, [...] parfois en Libye, comme à Tripoli »), mais cette

On observe, cependant, la palatalisation de /t/ en [č], réalisée dentale sourde affriquée à appendice chuintant, dans le parler juif¹². Lucienne Saada a mentionné la même réalisation [č] de /t/ chez les Juifs de Tripoli¹³.

1.1.6. Réalisation du dāl.

Le dāl (د) est réalisé dentale sonore occlusive [d]. Exemples : dgīg « farine », xadd « joue », xdem « il a travaillé », kāddāb « menteur ».

1.1.7. Réalisation du žim.

Le žim (ج) est réalisé alvéolaire chuintante sonore spirante [ž] à Tripoli¹⁴, ainsi que dans presque tous les parlers de nomades¹⁵. Exemples : žāmae « mosquée », nežmā « étoile », gahwāži « cafetier », žmāl « chameau ». Ž est une consonne solaire et assimile le /l/ de l'article el-¹⁶. Exemples : ež-ždīd « le nouveau », ež-žnāyez « les funérailles », ež-žūe « la faim », ež-žben « le fromage ».

Antonio Cesàro précise que /ž/ a un allophone [g̃], réalisé dentale sonore affriquée à appendice chuintant, quand /ž/ suit la dentale /n/, résultat d'assimilation partielle avec /n/¹⁷. Exemple : /n/ + /ž/ > [nǧ] : /nži ġudwa/ > [nǧi ġudwa] « je viendrai demain ».

1.1.8. Combinaisons ou suites interdites : s/z + š/ž, š/ž + s/z, s/z + s/z, š/ž + ž/ž¹⁸.

1.1.8.1. Le /š/ et le /ž/ sont sujet à diverses altérations conditionnées. Dès que /š/ et /ž/ se trouvent dans le même mot, ou en cas de voisinage de l'un de ces phonèmes avec /s/, /š/ ou /z/, au sein du même mot, on voit se produire des phénomènes d'assimilation, de dissimilation ou de métathèse.

Dans le parler arabe de Tripoli, sept combinaisons (chuintante + chuintante, chuintante + sifflante, sifflante + chuintante) sont possibles :

1. š + ž : on assiste à la dissimilation du š en s. La chuintante /š/ devient une sifflante [s]. Exemples : šežrā > sežrā « arbre », šžācā > sžācā « courage ».

dernière n'a été mentionnée ni par Stumme, ni par Cesàro, ni par Cantineau (cf. Cantineau 1960, pp. 36-37).

¹² Cf. Cesàro 1939, p. 24 : « Questa particolare pronunzia della q, insieme alla palatalizzazione della t in č [...], e ad altre minori varianti, dà al linguaggio degli ebrei tripolini una speciale caratteristica che lo fa distinguere notevolmente da quello degli arabi » ; Harvey Goldberg précise que le /t/ est prononcé [t] par les Juifs avant les liquides et les nasales (cf. Goldberg 1983, p. 92).

¹³ Cf. Saada 1984, p. 24 (note 1) : « ce son a été entendu en outre à Nefta, chez les Juifs de Jarba, de Tripoli (Tripolitaine), Oran, Constantine, Bou-Saada ».

¹⁴ Cf. Cesàro 1939, p. 20, Stumme 1898, p. 206 et Ph. Marçais 1977, p. 9.

¹⁵ Cf. Cantineau 1960, p. 59 : « la prononciation ž est celle de la Tripolitaine, de la Tunisie et du Maroc [...] ; c'est celle également de la plupart des nomades ». Cette réalisation [ž] se retrouve dans le parler arabe de Saïda (cf. W. Marçais 1908, p. 16), dans celui des 'Arbâe (cf. Dhina 1938, p. 314).

¹⁶ Cf. Cesàro 1939, p. 42 et Stumme 1898, p. 206.

¹⁷ Cf. Cesàro 1939, p. 24.

¹⁸ Cf. Stumme 1898, pp. 207 et 208 ; Cantineau 1960, pp. 59 à 64 ; W. Marçais 1908, p. 200 ; Grand'hénry 76, p. 13 ; Dhina 38, p. 314 ; W. Marçais 08, pp. 17-19 ; Ph. Marçais 77, pp. 22 et 23 ; Taine-Cheikh 1986.

2. š + s : on observe l'assimilation de š par s. La chuintante /š/ est réalisée sifflante [s]. Exemples : šāms > sāms « soleil », māšmūs > mās̄mūs « ensoleillé ».

3. š + z : on note la dissimilation du š en s. La chuintante /š/ est réalisée sifflante [s]. Exemple : šezmā¹⁹ > sez̄mā « bottes ».

4. ž + s : on remarque l'assimilation de ž par s. La chuintante /ž/ est réalisée sifflante [z]. Exemples : žens > zens « genre », žāmūs > zāmūs « buffle », mážles > mázles « cour de justice », anzāš > anzās « poires ».

5. ž + z : on constate la dissimilation de ž par z. La chuintante /ž/ est réalisée sifflante [z]. Exemples : žōza > zōza « noix », ežžūz > ežzūz « vieille femme », žazzār > zazzār « boucher ».

6. s + ž : on assiste à l'assimilation de ž par s. La chuintante /ž/ est réalisée sifflante [z]. Exemples : sārž > sārz « selle », sežžādā > sezzādā « couverture », sinžig²⁰ > sinzig « drapeau ».

7. z + ž : on note l'assimilation de ž par z. La chuintante /ž/ est réalisée sifflante [z]. Exemple : zōža > zōza « femme ».

La suite z + š semble ne pas exister dans le parler arabe de Tripoli ; aucun exemple n'a été trouvé²¹.

Les différentes altérations relevées dans le parler arabe de Tripoli, auxquelles sont sujet le /š/ et le /ž/, sont communes aux parlers de l'Est du Maghreb (aux parlers E de Cantineau et aux parlers de Tunisie), mais aussi au ḥassāniyya²².

1.1.8.2. A côté des diverses altérations conditionnées citées ci-dessus, on assiste, dans le parler arabe de Tripoli, à l'accommodation de z en s ou š ; la sonore /z/ est réalisée sourde [s] ou [š].

1. z + s : on observe le dévoisement de z par s. La sonore /z/ est réalisée sourde [s]. Exemple : (anzāš >) anzās > anšās « poires » (cf. 1.1.8.1. - 4.).

2. s + z : on remarque également le dévoisement de z par s. La sonore /z/ est réalisée sourde [s]. Exemple : (šizmā >) siznā > sismā « bottes » (cf. 1.1.8.1 - 3).

1.1.9. Interdentales.

Contrairement à ce que l'on attendrait d'un parler de type bédouin, les spirantes interdentales sont absentes de ce parler. Elles sont confondues avec les anciennes occlusives dentales. En effet, l'interdentale sourde spirante /t/ (ث) est réalisée dentale sourde occlusive [t] et l'interdentale sonore spirante /d/ (د) est réalisée dentale sonore occlusive [d]. Exemples : /tlāta/ > tlātā « trois », /təlz/ > tälz « neige », /dəhb/ > dāh^{ab} « or », /xda/ > xde « il a pris ».

Il n'existe plus, dans ce parler, qu'une seule emphatique sonore [d], résultant de la confusion de /d/ (ض) et de /ḏ/ (ظ). Exemples : /mrīd/ > mrēḏ « malade », /dṛəb/ > dṛāb « il a frappé » et /ḏuhr/ > ḏoh^{or} « midi », /ḏull/ > ḏoll « ombre ».

¹⁹ Du turc *çizme* « botte à revers, à retroussis, à genouillères ».

²⁰ Du turc *sancak* « drapeau, étendard ».

²¹ Catherine Taine-Cheikh (cf. Taine-Cheikh 1986, p. 420) nous informe qu'il n'existe qu'une seule altération de la suite z + š : l'assimilation de z par š. Cette altération a été relevée par Destaing (cf. Destaing E., *Textes arabes des Chleuhs du Sous*, Paris, Geuthner, 1937) : *žauš* avec le sens de « moineau » (p.232) – « si žauš vient bien du class. *zawš* "un domestique vaurien" », précise Catherine Taine-Cheikh.

²² Cf. Taine-Cheikh 1986.

La perte des spirantes interdentes et leur confusion avec les anciennes occlusives dentales sont une innovation qu'on retrouve dans les parlers sédentaires préhilaliens.

1.1.10 Réalisation du ra.

Le ra (ر) est réalisé palatale spirante roulée [r]. Exemples : rmā « il a lancé », ržem « il a lapidé », tārrās « homme », šgīr « petit ».

Il existe une réalisation [r] emphatique. Elle n'a été relevée ni par Stumme, ni par Cesàro, ni par Griffini. On peut opposer la paire minimale suivante : /dār/ [dār] « il a fait » et /dār/ [dār] « chambre ».

1.1.11. Réalisation du ha.

1.1.11.1. Le ha (ه) est réalisé laryngale spirante. Exemples : hdīyā « cadeau », hnāyā « ici », šhūr « mois », žhā « côté », žebhā « front », sāhhel « il a facilité », krah « il a été dégouté ».

1.1.11.2. Le /h/ peut parfois s'affaiblir jusqu'à disparaître²³ :

– en finale : /fgīh/ > [fɡi] « maître d'école coranique »²⁴. La réalisation [fɡi] de /fgīh/ est lexicalisée et lorsqu'on ajoute un pronom suffixe de première personne du singulier au substantif, on s'attendrait à avoir le syntagme *fgīh-i (et voir réapparaître le /h/), mais c'est en fait le suffixe -ya (forme suffixée aux noms et aux prépositions dont la finale est la voyelle i) qui est adjoint au substantif. « mon maître d'école coranique » se dit [fɡī-yä].

– assimilé : /əl-bənt mā-hnā-š/ peut être prononcé [el-bent mā-nnā-š] « la fille n'est pas ici ». On remarque que le /h/ disparaît, mais on assiste à un redoublement du /n/, où /hn/ est réalisé [nn], par une assimilation régressive.

– dans le pronom suffixe de troisième personne du masculin (cf. 2.2.2.2)²⁵ : /mā-rēnā-h-š/ est réalisé [mā-rēnā-š-ši] « nous ne l'avons pas vu ». Le pronom suffixe de troisième personne du masculin singulier est assimilé par la particule š de la négation. De plus, la double consonne finale qui en résulte est suivie d'une voyelle i. Antonio Cesàro précise que la voyelle i (de ši) est prononcée pour éviter la réduction de [šš] à [š] et éviter la confusion avec [mā-rēnā-š] « nous n'avons pas vu »²⁶.

1.1.12. Réalisation du nūn.

1.1.12.1. Le nūn (ن) est réalisé dentale nasale sonore [n]. Exemples : nābbūba « becs (de récipients) », bān « il est apparu », stānnā « il a attendu », ḥassān « coiffeur », sxūn « chaud ».

²³ Cf. Cesàro 1939, pp. 35 et 36, Stumme 1898, p. 206, Cantineau 1960, p. 75 et W. Marçais 1908, p. 9.

²⁴ Cf. Stumme 1898, p. 269 et Caubet 1993, p. 14 (tome 1).

²⁵ Cf. W. Marçais 1950, p. 215, Ph. Marçais 1977, p. 192. Ce phénomène se retrouve aussi dans le parler arabe de Tozeur (Tunisie) – cf. Saada 1984, p. 26 : « Le phonème h est prononcé quelquefois faiblement ; cette faiblesse peut aller jusqu'à l'amuissement total » – et dans les parlers du Sahara algérien – cf. Grand'hénry 1976, p. 17 : « L'articulation de cette laryngale est très affaiblie ».

²⁶ Cf. Cesàro 1939, p. 36.

1.1.12.2. Il existe une réalisation particulière du /n/, qui s'accommode en [ŋ] vélaire sonore nasale, quand elle est en contact de /g/, /k/, /x/, /ǧ/ et /ʃ/²⁷. Exemples :

- /n/ + /g/ > [ŋg] : ngləb > [ŋgleb] « il s'est tourné »
 /n/ + /k/ > [ŋk] : ɛla fɾānka > [ɛāla fɾāŋka] « franchement »
 /n/ + /x/ > [ŋx] : nɪnəb > [ŋxneb] « il a été volé »
 /n/ + /ǧ/ > [ŋǧ] : mən ǧēr-i āna > [māŋ ǧēr-i āne] « sans moi »
 /n/ + /ʃ/ > [ŋʃ] : nʃəbb > [ŋʃəbb] « il a été versé »

[ŋ] est un allophone de /n/ et n'a en aucun cas le statut de phonème.

1.1.12.3. De plus, le /n/ s'accommode en [m] devant les labiales /b/ et /f/²⁸. Exemples :

- /n/ + /b/ > [mb] : /nbəħ/ > [mbəħ] « il a aboyé », /zənb/ > [zəmb] « côté »
 /n/ + /f/ > [mf] : /mənɸux/ > [mənɸux] « enflé », /xənɸuʃ/ > [xəmɸuʃ] « cafards ».

1.1.12.4. Aussi, le /n/ s'assimile souvent à un /r/ et à un /l/ qui le suit²⁹. Exemples :

- /n/ + /r/ > [rr] : /nrāzī-k/ > [ārāzī-k] « je t'attends »
 /n/ + /l/ > [ll] : /mən əl-āxər/ > [mel-l-āxər] « de l'autre »

1.1.13. Arrondissement en contexte labial et postpalatal³⁰.

Lorsqu'une labiale /b/, /f/ ou /m/ est placée devant une voyelle, on observe qu'elle peut être réalisée emphatique et géminée, et suivie d'un appendice labio-vélaire^w furtif : c'est le phénomène de labiovélarisation. Exemples : yā-rāḥḥ^w-i « mon Dieu », umḥ^wōyyā « un peu d'eau », mḥ^wālā « alors », fḥ^wēm « petite bouche ». La labiovélarisation se produit aussi avec les postpalatales /k/ et /g/, influence du berbère, que l'on retrouve, paradoxalement, dans les parlers bédouins³¹. Exemples : luk^wān « si », duk^wān « boutique », ḥāg^wāni « juste ». La labiovélarisation est une caractéristique des parlers de nomades³².

1.1.14. Phonologie.

Voici la liste des phonèmes consonantiques avec les paires minimales permettant d'établir leur existence.

1. Les labiales. Le parler possède trois bilabiales /b/, /m/, /w/ et une labiodentale /f/. Leur identité phonologique est définie grâce aux oppositions suivantes :

- | | |
|-----------|--|
| /b/ : /m/ | žbəl « montagne » : žməl « chameau » |
| /b/ : /w/ | bēn « entre » : wēn « où » |
| /m/ : /w/ | mɾa « femme » : wɾa « derrière » |
| /b/ : /f/ | būl « urine » : fūl « fèves » |
| /m/ : /f/ | māt « il est mort » : fāt « il est passé » |
| /w/ : /f/ | wīl « malheur » : fīl « éléphant » |

2. Les dentales. Le parler possède quatre dentales /t/ et /d/, et leurs équivalents emphatiques /t̤/ et /d̤/. On a les oppositions phonologiques suivantes :

²⁷ Cf. Griffini 1913, p. XXII et Cantineau 1960, 38.

²⁸ Cf. Cantineau 1960, p. 40 et Grand'henry 1976, pp. 9 et 10.

²⁹ Cf. Cantineau 1960, p. 40.

³⁰ Cf. Cf. Stumme 1898, p. 212, Cantineau 1960, p. 30 et Aguadé/Elyaacoubi 1995, pp. 28 et 33. L'arrondissement en contexte labio-vélaire se retrouve aussi en ḥassāniya (cf. Cohen 1963, pp. 3 et 4), dans le dialecte de Saïda (cf. W. Marçais 1908, pp. 23 et 24) et dans les parlers du Sahara algérien (cf. Grand'henry 1976, p. 10).

³¹ Cf. Cantineau 1960, p. 67 et W. Marçais 1908, p. 14.

³² Ceci est à rapprocher de la forme en yuC₁C₂uC₃ de la conjugaison préfixale (cf. 2.1.2.1).

- /t/ : /d/ tāb « il s'est repenti » : dāb « il a fondu »
 /t/ : /t̥/ tāb « il s'est repenti » : t̥āb « il a mûri »
 /d/ : /d̥/ dars « leçon » : d̥ars « molaire »
 /t/ : /d̥/ bēt « tente » : b̥ēd « testicules »
 /d/ : /t̥/ dāb « il a fondu » : t̥āb « il a mûri »

3. Les liquides. Le parler possède trois liquides : deux palatales /l/ et /r/, et une nasale /n/. Les oppositions suivantes ont été relevées :

- /n/ : /r/ nəm̥la « fourmi » : rəm̥la « sable »
 /n/ : /l/ nōm « sommeil » : lōm « blâme »
 /l/ : /r/ gəbl « avant » : gəbr « tombeau »

4. Les sifflantes. Le parler possède trois sifflantes /s/, /ʃ/ et /z/. Les paires minimales relevées sont les suivantes :

- /s/ : /ʃ/ sēf « épée » : šēf « été »
 /s/ : /z/ smān « gras (pl.) » : zmān « temps, époque »
 /ʃ/ : /z/ šār « il est arrivé, il s'est passé » : zār « il a visité »

5. Les chuintantes. Le parler possède les deux alvéolaires /ʒ/ et /ʒ̥/. Leur identité phonologique est définie grâce à l'opposition suivante :

- /ʒ̥/ : /ʒ/ žra « il a couru » : šra « il a acheté »

6. Les postpalatales. Le parler possède une postpalatale occlusive sourde /k/ et son équivalent sonore /g/. On a noté la paire distinctive suivante :

- /k/ : /g/ kəlb « chien » : gəlb « cœur »

8. Les vélares. Le parler possède deux spirantes vélares : /x/ sourde et /ġ/ sonore. La paire distinctive suivante permet de les identifier :

- /x/ : /ġ/ xēr « bien » : ġēr « moins »

9. Les pharyngales. Le parler possède deux pharyngales spirantes : la sourde /ħ/ et la sonore /ε/. On a relevé la paire distinctive suivante :

- /ħ/ : /ε/ ħām̥əl « enceinte » : εām̥əl « faisant »

10. Les laryngales. Le parler connaît la laryngale spirante /h/ et la laryngale occlusive /ʔ/. On n'a pas trouvé de paires minimales pour établir les existences. La laryngale /ʔ/ n'a été relevée que dans un seul exemple : gurʔān « Coran ».

1.1.15. Classement phonologique des sons

		Occlusives		Spirantes		Nasales
		Sourdes	Sonores	Sourdes	Sonores	Sonores
Bilabiales			b		w	m
Labiodentales				f		
Dentales		t ṭ	d ḏ			n
Alvéolaires	Sifflantes			s ʃ	z	
	Chuintantes			ʃ̥	ž̥	
Palatales	Mouillées				y	
	Latérales				l	
	Roulées				r ɾ	
Postpalatales		k	g			
Vélares		q		x	ġ	
Pharyngales				ħ	ε	
Laryngales					h	

Tableau des réalisations consonantiques

Dans le parler arabe de Tripoli, le consonantisme alterne traits bédouins et traits citadins. Les traits bédouins (tels que la réalisation sonore occlusive [g] du qāf, la réalisation chuintante sonore [ʒ] du ẓīm, les altérations conditionnées des chuintantes et des sifflantes ou la labiovélarisation) sont majoritaires ; ce parler ne possède, cependant, pas d'interdentales, à l'instar des parlers novateurs préhilaliens.

1.2. Vocalisme.

Je présenterai, dans cette partie, les phonèmes vocaliques longs et brefs, et je donnerai des paires minimales permettant d'établir leur existence. Le phénomène de l'imāla sera également traité.

1.2.1. Voyelles longues.

Dans le parler arabe de Tripoli, il y a cinq phonèmes vocaliques longs : /ā/, /ī/, /ū/, /ē/ et /ō/. Les réalisations phonétiques des différentes voyelles seront traitées. L'environnement consonantique influence, en effet, le timbre des voyelles : les consonnes d'arrière (pharyngales et vélares) et les emphatiques amènent à des réalisations plus arrière des voyelles. La question des diptongues sera étudiée pour deux de ces voyelles : /ē/ et /ō/.

1.2.1.1. /ā/ a les réalisations suivantes :

–[ā̄] : réalisation imalée liée à des contextes désémphatisés. Exemples : šerfān « gourmand », stāled « il est né », slāmā « prospérité », bāred « froid », dżāzā « poule ».

–[ā] : réalisation du /ā/ pur en contexte pharyngal (/ħ/ et /ε/) et vélaire (/x/ et /g/). Exemples : ḥāzā « chose », ḥāṣer « il a assiégé », ēāfi « brûlant », ēāfen « puant », fxād « cuisses », xātem « sceau », gār « il a saccagé », gābā « forêt ».

–[ā̄̄] : réalisation postérieure en contexte emphatique. Exemples : šāfšāf « saule », šābūn « savon », nād « il s'est levé », dāher « évident », tāea « soumission », mšāṭe « peignes ».

1.2.1.2. Réalisations du /ī/ :

–[ī] est la réalisation normale de /ī/. Exemples : fil « éléphant », žīhā « côté », lhīb « flamme », ftīlā « mèche ».

–[î] : réalisation postérieure au contact des emphatiques et des consonnes d'arrière. Exemples : trêg « route », fṣeḥ « éloquent », tāgṣeḥ « torture », gāḍe « juge », mšāṭe « peignes ».

1.2.1.3. /ū/ a les réalisations suivantes :

–[ū] : réalisation liée à des contextes désémphatisés. Exemples : msūl « responsable », mlūk « rois », mbūbā « robinet ».

–[û] : réalisation postérieure, en contextes emphatique et pharyngal. Exemples : šōf « laine », gāṭṭōṣ « chat », xamfōṣ « cafards », šānnōṣrā « tronc de palmier ».

1.2.1.4. Les phonèmes /ē/ et /ō/ sont d'une autre nature puisqu'il s'agit respectivement de la réduction des diptongues ay et aw.

1.2.1.4.1. Le phonème /ē/ est la réduction de la diphtongue ay³³. Exemples : zēt (< zayt) « huile », hēl (< hayl) « véhémence », žēb (< žayb) « poche », bēn (< bayn) « entre ».

1.2.1.4.2. Le phonème /ō/ est la réduction de la diphtongue aw³⁴. Exemples : hōl (< hawl) « terreur », yōm (< yawm) « jour », šōt (< šawt) « voix », rōšen (< rawšen) « fenêtre », dōg (< dawg) « goût ».

La réduction des diphtongues ay et aw respectivement en ē et ō est une caractéristique qui se retrouve, en Afrique du Nord, dans certains parlers de nomades³⁵.

1.2.1.6. On peut définir les cinq phonèmes vocaliques longs en opposant les paires minimales suivantes :

/ā/ : /ē/	žāb « il a apporté » : žēb « poche »
/ā/ : /ī/	dāb « il a fondu » : dīb « loup »
/ā/ : /ō/	dāg « il a goûté » : dōg « goût »
/ā/ : /ū/	gāl « il a dit » : gūl « dis »
/ē/ : /ī/	žēb « poche » : žīb « apporte »
/ē/ : /ū/	šēf « été » : šūf « laine »
/ē/ : /ō/	lēn « jusqu'à ce que » : lōn « couleur »
/ō/ : /ū/	dōg « goût » : dūg « goûte »
/ī/ : /ū/	fīl « éléphant » : fūl « fève »
/ī/ : /ō/	līm ³⁶ « oranges » : lōm « blâme »

1.2.2. Imāla.

L'imāla est le phénomène de mutation de timbre qui atteint la réalisation du /a/ et qui peut aller jusqu'à lui faire avoir une réalisation se rapprochant de [e], voire même de [i]³⁷. Dans le parler arabe de Tripoli, il s'agit d'une imāla de premier degré, c'est-à-dire une imāla où la réalisation du /a/ est [ä], voire [e]³⁸. On constate une imāla du /a/ dans plusieurs positions du mot, à condition que la voyelle ne soit ni en contexte emphatique, ni au contact de certaines consonnes (surtout ġ et x)³⁹ :

³³ Cf. Cesàro 1939, p. 28 ; Stumme 1898, p. 199 ; Cantineau 1960, p. 103 ; Cohen 1963, p. 53.

³⁴ Cf. note 28, ci-dessus.

³⁵ On retrouve ce même traitement des diphtongues dans le parler de Saïda : cf. W. Marçais 1908, pp. 32, 40 et 41 ; et dans les parlers de nomades sahariens (cf. Dhina 1938 et Cantineau 1941) ; et Cantineau 1960, pp. 103 et 104. Jean Cantineau précise que la réduction des diphtongues en ē et ō est le traitement presque général en Orient.

³⁶ Harvey Goldgerg précise que līm est le moṭ employé par les Juifs de Tripoli (cf. Goldberg 1983, p. 95) ; l'autre terme employé est burdgān (cf. Griffini 1913, p. 17).

³⁷ Cf. W. Marçais 1950, p. 200 ; Ph. Marçais 1977, pp. 14 et 15 ; et Cantineau 1960, pp. 96 et 97.

³⁸ Par rapport à une imāla de second degré, où /a/ peut être réalisé [i], voire [iə] (comme à Malte).

³⁹ Selon les grammairiens arabes, certaines consonnes empêchent l'imāla : š, ḏ, ṭ, ḏ, q, x, ġ, ṛ et ḷ ; ḥ et ε ne sont en général pas compris dans cette liste (Cf. cantineau 1960, p. 98).

1. à l'intérieur du mot. Exemples : geddāš « combien », māzāl « encore », mlāykā « ange », kāddāb « menteur », žnāḥ « aile », lfāe « cadavres », ḥāmmām « bain », lsān « langue », dyābā « lous », ktāf « menottes ».

2. en finale : l'imāla atteint le /a/ final (étymologiquement long), le faisant passer à [ä] ou [e]. Cela est une caractéristique des parlers de type Sulaym et plus précisément des parlers du Sud tunisien et de l'Est saharien⁴⁰. Exemples : āne « moi », hne « nous », smā « ciel », ešā « dîner », nsā « femme », ḥättā « aussi », bū-hā « son père », ešā-nā « notre dîner ». Tous les verbes défectueux conjugués à la troisième personne du masculin singulier, à la conjugaison suffixale, ont un a final réalisé [ä] ou [e]. Exemples : sgā « il a abreuvé », kfe « il a couvert », sṭhe « il a eu honte », gżā « il a attaqué », mše « il est parti », lgā « il a trouvé », stagnā « il est devenu riche ».

3. La voyelle de la terminaison féminine -a(t) (ö) subit l'imāla. Exemples : šīšā⁴¹ « bouteille », kīšā⁴² « sac », zebdā « beurre », ḥazrā « pierre », šgīrā « petite », ḥālbā « caméléon », mḥābbā « amitié ».

1.2.3. Voyelles brèves.

J'ai été amené à élaborer une phonologie, en m'appuyant sur l'article de David Cohen « Le système des voyelles brèves dans les dialectes maghrébins » (cf. Cohen 60) et à partir des données des auteurs⁴³. Dans l'ouvrage de Hans Stumme, publié en 1898, ainsi que dans celui d'Eugenio Griffini, publié en 1913, on a quinze timbres vocaliques ; dans celui d'Antonio Cesàro, publié en 1939, on en a sept. En effet, la phonologie n'existait pas à leur époque, et j'ai essayé de créer une phonologie à partir de leurs données. Ce travail m'a permis par exemple de reconstituer tous les paradigmes verbaux, incomplets pour tous les types de verbes aux différentes formes, dans les descriptions. J'en ai conclu que les phonèmes vocaliques brefs sont au nombre de deux /ə/ et /u/⁴⁴. Contrairement à ce que l'on attendrait d'un parler de type bédouin, le parler arabe de Tripoli a le vocalisme bref d'un parler citadin. En effet, il confond le /a/ et le /i/ et sauvegarde l'individualité de /u/⁴⁵.

Nous pouvons définir les deux phonèmes vocaliques brefs en opposant les paires minimales suivantes : /xəšš/ « il est entré » et /xušš/ « entre » ; /šəxx/ « il a uriné » et /šuxx/ « urine » ; /təgg/ « il a frappé à la porte » et /tugg/ « frappe à la porte » ; /fəkk/ « il a libéré » et /fukk/ « libère » ; /gəšš/ « il a coupé » et /gušš/ « coupe » ; /rədd/ « il a rendu » et /rudd/ « rends » ; /kənnā/ « bru » et /kunna/ « nous avons

⁴⁰ Cf. W. Marçais 1950, p. 214 ; Cantineau 1960, p. 99 ; et Ph. Marçais 1977, pp. 14 et 15.

⁴¹ Du turc *şişe* « bouteille ».

⁴² Du turc *kese* « petit sac, bourse ».

⁴³ *Etudes de linguistique arabe* de Jean Cantineau (Paris, Klincksieck, 1960) et plus précisément les articles « Analyse phonologique du parler d'El-ḥamma de Gabès » (extrait du *BSL*, t. 47, 1951, pp.64-105) et « Réflexion sur la phonologie de l'arabe marocain » (extrait de *Hespéris*, t. 37, 1950, pp. 193-207) ont également été consultés.

⁴⁴ Cf. Cohen 1960, pp. 173 et 174: « C'est le système où s'opposent un ə et un ũ qui peut prendre d'ailleurs la forme o ou ö. Du point de vue diachronique, ce phonème d'arrière, de loin le moins fréquent, représente un ancien ũ qui s'est maintenu dans quelques environnements, alors que le ə représente, confondues, toutes les réalisations des anciens ā et des anciens ī (et également d'ailleurs, pour la plupart des dialectes, les réalisations de l'ancien ũ, lorsque celui-ci n'était pas protégé par les phonèmes consonantiques adjacents) ».

⁴⁵ On retrouve le même vocalisme bref dans des parlers tels que celui de Casablanca, Tunis musulman et juif, Tanger, Tlemcen, parlers sédentaires (cf. Cohen 1960, p. 176).

été ». Il s'agit, à l'exception du dernier exemple, d'oppositions entre la troisième personne du masculin singulier de la conjugaison suffixale et de l'impératif masculin, de verbes sourds.

1.2.3.1. /ə/ a les réalisations suivantes :

– [ä] ou [e] : réalisation liée à des contextes non emphatiques. Exemples : zäkmä « rhume », sbäb « cause », bent « fille », left « navet », dämm « sang », žbäl « montagne », šärg « orient », žmäl « chameau », kälb « chien ».

– [a] : réalisation du /ə/ en contexte pharyngal et vélaire⁴⁶. Exemples : lham « viande », ḥagg « vérité », medfae « canon », waedä « promesse », xlae « il a effrayé », tsaxsīx « vertige », gännä « il a chanté », žāmae « mosquée ».

– [ā] : réalisation postérieure en contexte emphatique⁴⁷. Exemples : tāšwērā « images », dāhhar « il a manifesté », ḥšād « il a moissonné », šāggāl « brillant », ārd « campagne », dāl « il a passé la nuit ».

– [u] : réalisation [u] du phonème /ə/, au contact de /w/⁴⁸. Exemples : wuld (< /wəld/) « fils », wudⁿ (< wədn/) « oreille », wuns (< /wəns/) « homme ». /ə/ peut aussi avoir une réalisation [u] après certaines labiales⁴⁹. Exemples : murmi « jeté », bugra « vache », burž « tour », nuşf (~nuş) « moitié », rukbā « genou ».

1.2.3.2. /u/ a les réalisations suivantes :

– [u] : réalisation liée à des contextes non emphatiques. Exemples : kull « chaque », kursi « chaise », xušš « entre », ġunž « suie », xubz « pain », xurş « boucle d'oreille ».

– [o] : réalisation postérieure, en contexte emphatique. Exemple : işobb el-mtār « il pleut », xođrā « verte », eoṭšān « assoiffé », eođ « largeur », şob^āḥ « matin ».

Le vocalisme, dans le parler arabe de Tripoli, alterne traits bédouins et traits préhilaliens. La réduction des diphtongues ay et aw respectivement en ē et ō est, au Maghreb, un trait bédouin. Cependant, le parler a les phonèmes vocaliques brefs d'un parler citadin préhilalien : il confond, en effet, le /a/ et le /i/ (en /ə/) et sauvegarde l'individualité de /u/.

1.3. Structure syllabique.

Dans cette partie, certains faits de structure syllabique soulevés par le *Questionnaire de Dialectologie du Maghreb* seront traités, notamment les schèmes trilitères C₁C₂V C₃ et C₁V C₂C₃ et les mutations syllabiques dues à la suffixation des désinences à initiale vocalique.

⁴⁶ Mais eās^āl « miel » (cf. Griffini 1913, p. 173), xäš^{em} « nez » (cf. Griffini 1913, p. 181), ḥättä « aussi » (cf. Griffini 1913, p. 11), ḥälbä « caméléon » (cf. Griffini 1913, p. 38).

⁴⁷ Mais ṭälbä « demande » (cf. Griffini 1913, p. 92).

⁴⁸ Cf. Caubet 1993, p. 19 (tome I) : « au contact de /w/, on assiste à une neutralisation de l'opposition /ə:/u/ [...] ; par une sorte d'harmonisation, la semi-voyelle entraîne un changement de la prononciation de la voyelle brève ».

⁴⁹ Cf. W. Marçais 1950, p. 214 : « Dans les formes verbales et nominales, là où les deux premières syllabes d'un vocable avaient une vocalisation a (bref) et où la troisième consonne était suivie d'une voyelle, [...] le groupe S [= Sulaym] [...] le [= le timbre vocalique de la première syllabe] fait passer à u ou à e suivant le voisinage consonantique : arabe classique baqara "vache" [...] S bugRa ; arabe classique marati "ma femme" [...] S muRti ou meRti ».

1.3.1. Le schème $C_1C_2vC_3$ est, dans le parler arabe de Tripoli, celui de tous les verbes trilitères sains, à la troisième personne du masculin singulier de la conjugaison suffixale. Exemples : hrāž « il s'est agité », greg « il a coulé, il a été submergé », rdem « il a enterré », rdes « il a aplani », glaē « il a arraché ».

Le schème $C_1C_2vC_3$ est également le schème de nombreux nominaux. Exemples : hnāš « serpent », xdām « servantes », šgāf « plafond », žbāl « montagne », sbāb « motif », bħar « mer ».

1.3.2. Certains nominaux ont un schème $C_1vC_2C_3$ ⁵⁰. Les consonnes radicales peuvent exercer une action phonétique qui détermine la répartition syllabique. Les noms dont la deuxième consonne radicale est une liquide /l/, /m/, /n/ ou /r/, une labiale /m/, /b/ ou /f/, ou une consonne forte ont tendance à attirer la voyelle de sorte que cette dernière soit placée avant elles⁵¹. Exemples : žāhd « effort », šahr « mois », ketf « épaule », kālb « chien », bāt^hn « ventre », eašš « soif », nāfs « âme », left « rave », wuld « fils », bent « fille », eanz « chèvre », farħ « joie », šārg « est », sāms « soleil », žāmb⁵² « côté », hābs « prison », eabd « esclave noir », faxd « cuisse », raḡš « danse », māks « droit », fādl « grâce ».

1.3.3. Lorsqu'on ajoute un suffixe à initiale vocalique à un mot en $C_1C_2vC_3$, on assiste au phénomène de ressaut : le groupement syllabique passe de $C_1C_2vC_3$ à $C_1vC_2C_3$, car il est impossible pour la voyelle de se maintenir en syllabe ouverte. Le ressaut s'opère :

– quand la forme verbale de schème $C_1C_2vC_3$ reçoit les désinences à initiale vocalique de la conjugaison suffixale : -ət (de la troisième personne du féminin singulier) et -u (de la troisième personne du pluriel). Exemples : drāb + et > dārbet « elle a frappé », rdes + et > rādset « elle a piétiné », kteb + u > ketbu « ils ont écrit », hśāb + u > hśābu « ils ont calculé ».

– quand une forme de schème $C_1C_2vC_3$ est pourvue de pronoms suffixes à initiale vocalique, de l'indice -a(t) du féminin ou du singulatif, ou de l'indice -ēn du duel. Exemples : fraš + i > fārs-ē « ma jument », glām + āk > gālm-āk « ta plume », žmāl + āh > žāml-āh « son chameau », bgāl + a(t) > baglā « mule », šhar⁵³ + ēn > šahrēn « deux mois ».

1.3.4. Lorsqu'on ajoute un suffixe vocalique à un mot comportant plus de trois consonnes, cela n'entraîne pas de phénomène de ressaut. D'après les auteurs, dans le parler arabe de Tripoli, un mot de structure CvCCvC (exemples : taeraf ou meslim), auquel on ajoute un suffixe à initiale vocalique, garde la même structure syllabique en transformant la deuxième voyelle brève du groupe en voyelle ultra brève de disjonction (sauf lorsqu'il s'agit d'une troisième personne du féminin singulier de la conjugaison suffixale du verbe sain. Cf. 1.3.5., ci-dessous). Le même phénomène se produit dans certains parlers bédouins du Sahara algérien⁵⁴. Cela est probablement dû à l'accent, qui frappe la voyelle de la première syllabe de ces mots qui est

⁵⁰ Cf. Cesàro 1939, p. 89 et Stumme 1898, p. 246.

⁵¹ Cf. Cohen 1963, p. 176 et Ph. Marçais 1977, p. 93.

⁵² /žənb/ réalisé [žāmb].

⁵³ šah^ar et šhar alternent dans le parler arabe de Tripoli, d'après les auteurs. Cf. Griffini 1913, p. 171 et Stumme 1898, p. 249.

⁵⁴ Cf. Grand'henry 1976, pp. 32 et 36 ; Ph. Marçais 1977, pp. 27-30.

conservée, et la voyelle de disjonction sert à faciliter la réalisation des trois consonnes qui se suivent. Exemples : taeraf « tu sais » + u (désinence du pluriel) = taer^afu « vous savez », rukbâ(t) « genou » + i « mon » = rukb^ut-i « mon genou », yesrah « il fait paître » + u (désinence du pluriel) = yesr^aḥu « ils font paître », meslim « musulman » + a(t) (marque du féminin) = mesl^ama « musulmane ».

1.3.5. Lorsqu'on ajoute un suffixe à initiale vocalique à la troisième personne du féminin singulier de la conjugaison suffixale du verbe sain, on assiste à l'allongement de la voyelle de l'indice -ət, en -āt. Exemples : dārbet « elle a frappé » + -äk « te » = dārbāt-äk « elle t'a frappé », fāhmät « elle a compris » + -ah « le » = fāhmāt-äh « elle l'a compris ». L'allongement de la voyelle de l'indice -ət est attribué au besoin de la conserver à cet endroit⁵⁵.

Dans le parler arabe de Tripoli, la suffixation des désinences à initiale vocalique (désinence -u de la troisième personne du pluriel ; marque -a(t) du féminin), à un mot de plus de trois consonnes, n'entraîne pas de mutations de la structure syllabique, comme dans les parlers préhilaliens novateurs (où on assiste au phénomène de ressaut). Cela est dû à la place de l'accent dans ces mots : l'accent frappe la voyelle de la première syllabe, qui est maintenue, et le mot garde la même structure syllabique (en transformant la deuxième voyelle brève du groupe en voyelle de disjonction).

2. Morphologie.

Dans un premier temps, les verbes seront étudiés : tous les types de verbes (verbes sain, sourd, assimilé, concave, défectueux et anciennement hamzé) à toutes les formes (la forme simple, ou première forme, ainsi que les formes dérivées, de la deuxième à la dixième forme⁵⁶) ; les verbes ba, yāba et ḥba, yəḥḥi seront traités après la dixième forme. Puis on traitera les pronoms personnels indépendants et les pronoms personnels suffixes. Ensuite, on verra quelques pronoms et adjectifs interrogatifs, et certains adverbes et adverbes interrogatifs. Enfin, on étudiera quelques aspects de la morphologie nominale : certains diminutifs (trilitères, quadrilitères et adjectifs de couleur), l'élatif, les pluriels de certains quadrilitères et de certains adjectifs, et le duel. Finalement les noms de nombre, de un à dix et de onze à dix-neuf seront traités.

2.1. Verbes.

Dans cette partie, sont présentées les désinences pour les conjugaisons suffixales et préfixales. Ensuite, sont traités tous les types de verbes, à la forme simple, ainsi qu'aux formes dérivées, pour lesquelles sont donnés les paradigmes de la conjugaison préfixale et suffixale, de l'impératif et des participes actifs et passifs. Les verbes sont classés selon leurs schèmes en différentes formes ; la première forme est la forme simple⁵⁷, les autres formes sont les formes dérivées. Les paradigmes sont donnés en transcription phonologique, alors que les exemples sont

⁵⁵ Cf. Cantineau 1960, p. 120 et Ph. Marçais 1977, p. 30.

⁵⁶ La quatrième et la neuvième forme ne sont pas traitées, car elles n'existent pas dans le parler arabe de Tripoli.

⁵⁷ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 39.

en transcription phonétique. Les verbes *ba*, *yāba* et *ḥḥa*, *yəḥḥi* sont présentés à la fin de cette partie.

2.1.1. Le système verbal, en arabe, se base sur l'opposition de deux aspects, à savoir : accompli / inaccompli. Ils se forment respectivement au moyen de la conjugaison suffixale ou préfixale⁵⁸.

2.1.1.1. Conjugaison suffixale.

2.1.1.1.1. Les suffixes de la conjugaison suffixale sont les suivantes :

	Personnes	Désinences	Verbe en exemple
Singulier :	1 ^{ère} pers.	-t	ktəb-t
	2 ^{ème} pers. masc.	-t	ktəb-t
	2 ^{ème} pers. fém.	-ti	ktəb-ti
	3 ^{ème} pers. masc.	-∅	ktəb-∅
	3 ^{ème} pers. fém.	-ət	kətb-ət
Pluriel :	1 ^{ère} pers.	-na	ktəb-na
	2 ^{ème} pers.	-tu	ktəb-tu
	3 ^{ème} pers.	-u	kətb-u

2.1.1.1.2. A la deuxième personne du singulier, la distinction de genre est marquée. La désinence -t marque le masculin, alors que la désinence -ti marque le féminin. Il s'agit d'un conservatisme qu'on retrouve dans les parlers bédouins⁵⁹. Exemples : *klēt* (masc.) et *klēti* (fém.) « tu as mangé », *kəbt* (masc.) et *kəbti* (fém.) « tu as écrit », *rtaḥt* « tu t'es reposé » et *rtaḥti* « tu t'es reposée ».

2.1.1.1.3. Au pluriel, il y a confusion des genres⁶⁰. Exemples : *kəbnā* « nous avons écrit », *xaššətu* « vous êtes entrés », *mšu* « ils sont partis ».

⁵⁸ Ph. Marçais nous précise que l'« expression verbale comprend deux modes ; l'un est conjugué à toutes les personnes ; l'autre ne connaît que la deuxième personne du singulier et du pluriel, c'est l'impératif. Le premier se présente sous deux aspects. Ils indiquent que l'action (ou l'état) dénotée par le verbe est réalisée ou n'est pas réalisée. Dans ce cas, il s'agit de l'accompli (ou prétérit, ou parfait). Dans l'autre cas, il s'agit de l'inaccompli [...] Ces deux aspects ne doivent pas être confondus avec des temps » (cf. Ph. Marçais 1977, p. 35).

⁵⁹ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 36 : « A la deuxième personne du singulier, la distinction de genre n'est marquée que dans les parlers conservateurs (de type bédouin par exemple) où elle est représentée par la désinence -tī » ; Dhina 1938, p. 320 : « Il y a conservation de la forme féminine à la 2^e pers. sing. aux deux temps. Cette forme a disparu aux personnes du pluriel » ; W. Marçais 1908, p. 76 : « Le saïdien fait à la 2^e pers. du sing. une distinction de genre, comme la langue classique, le syrien, l'égyptien, le tripolitain, l'omāni, l'irakoïse, l'algéroïse, et tous les dialectes ruraux de l'Oranie : une finale *i* caractérise le féminin de la 2^e pers. sing. au futur, à l'impératif, au parfait » ; et, dans le parler arabe de Tozeur, il y a aussi distinction de genre à la deuxième personne du singulier de la conjugaison suffixale : « *katābt* 'tu as écrit' » et « *katābti* 'tu as écrit (fém.)' », et, de la conjugaison préfixale : « *tākteb* 'tu écris' » et « *tāktbi* 'tu écris (fém.)' » (cf. Saada 1984, p. 48).

⁶⁰ Cf. W. Marçais 1908, pp. 76-77 ; Dhina 1938, p. 320 ; Cohen 1963, p. 88 et Ph. Marçais 2001, p. 109 et p. 110.

2.1.1.2. Conjugaison préfixale.

2.1.1.2.1. Les préfixes et les désinences de la conjugaison préfixale sont les suivants :

	Personnes	Préfixes / Suffixes	Verbe en exemple
Singulier :	1 ^{ère} pers.	n-	nə-ktəb
	2 ^{ème} pers. masc.	t-	tə-ktəb
	2 ^{ème} pers. fém.	t-i	tə-ktəb-i
	3 ^{ème} pers. masc.	y-	yə-ktəb
	3 ^{ème} pers. fém.	t-	tə-ktəb
Pluriel :	1 ^{ère} pers.	n-u	nə-ktəb-u
	2 ^{ème} pers.	t-u	tə-ktəb-u
	3 ^{ème} pers.	y-u	yə-ktəb-u

2.1.1.2.2. A la conjugaison préfixale, le préfixe de la première personne du singulier est n- ; au pluriel, on se sert également du préfixe n- et de la désinence -u. La forme de ces premières personnes est le principal discriminant entre les parlers maghrébins et les parlers orientaux⁶¹. Exemples : nzurr « je poursuis », nzurru « nous poursuivons » ; nersšäg « j'enterre », nersšəgu « nous enterrons » ; nărwa « j'irrigue », nărwu « nous irriguons ».

2.1.1.2.3. La distinction de genre se maintient pour les deuxièmes personnes du singulier⁶². Au masculin, le préfixe de deuxième personne est t- ; pour former le féminin on ajoute la désinence -i, en plus du préfixe t-. Exemples : terfae (masc.) et terf^aei (fém) « tu portes », tāxud et tāxdi « tu prends », tensä et tensi « tu oublies ».

2.1.1.2.4. Les personnes du pluriel, à la conjugaison préfixale, se distinguent de celles du singulier, par la suffixation de la désinence -u. Exemples : netkellmu « nous parlons » (netkelləm « je parle »), temšū « vous partez » (temši « tu pars »), iṭāggū « ils percutent » (iṭāgg « il percuté »).

2.1.2. La forme simple.

Dans cette étude les paradigmes verbaux sont présentés dans l'ordre suivant :

1. Conjugaison suffixale : 1^{ère} pers. sg., 2^{ème} pers. masc. sg., 2^{ème} pers. fém. sg., 3^{ème} pers. masc. sg., 3^{ème} pers. fém. sg., 1^{ère} pers. pl., 2^{ème} pers. pl., 3^{ème} pers. pl.
2. Conjugaison préfixale : 1^{ère} pers. sg., 2^{ème} pers. masc. sg., 2^{ème} pers. fém. sg., 3^{ème} pers. masc. sg., 3^{ème} pers. fém. sg., 1^{ère} pers. pl., 2^{ème} pers. pl., 3^{ème} pers. pl.
3. Impératif : masc. sg., fém. sg., pl.
4. Participe actif : masc. sg., fém. sg., masc. pl., fém. pl.⁶³.

⁶¹ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 37 : « La première personne du singulier, commune aux deux genres, est exprimée par le préfixe n- (principale caractéristique des parlers maghrébins, qui les distingue, dans leur ensemble, tant de l'arabe classique que des parlers orientaux) » ; et W. Marçais 1908, p. 198.

⁶² Cf. Ph. Marçais 1977, p. 37 : « La deuxième personne du singulier est commune aux deux genres, excepté dans les parlers conservateurs où elle est marquée par la désinence -i » ; et cf. note 57 (page précédente).

⁶³ Aux formes dérivées, les participes actifs et les participes passifs sont confondus (et traités en 4.).

5. Participe passif masc. sg., fém. sg., masc. pl., fém. pl.

2.1.2.1. Le verbe sain⁶⁴.

Exemple : ktəb, yəktəb « écrire »

1. ktəbt, ktəbt, ktəbti, ktəb, kətbət, ktəbna, ktəbtu, kətbu.

2. nəktəb, təktəb, təktbi, yəktəb, təktəb, nəktbu, təktbu, yəktbu.

Pour la conjugaison préfixale, il existe également une forme en $yuC_1C_2uC_3$, où la voyelle radicale est un /u/⁶⁵, quand C_2 est une labiale (exemples : yurbuṭ « il attache », yuxmur « il pourrit », yuḏfur « il tresse », yuxnug « il étrangle »), une postpalatale (exemples : yurgud « il reste », yuskut « il se tait »), ou une vélaire (yudxul « il entre », yublūṭ « jeter »).

On observe qu'il y a harmonie vocalique : la voyelle du préfixe étant, par harmonie vocalique, du même timbre que celle du verbe⁶⁶.

A la conjugaison préfixale, lorsqu'on ajoute un suffixe vocalique à un verbe trilitère sain, à la deuxième personne du féminin singulier et au pluriel, on n'assiste ni au phénomène de ressaut, ni à la gemination de la première radicale. Dans le parler arabe de Tripoli, les formes $nvC_1C_2vC_3$, $tvC_1C_2vC_3$ et $yvC_1C_2vC_3$, auxquelles on ajoute un suffixe vocalique, gardent la même structure syllabique, en transformant la deuxième voyelle brève du groupe en voyelle de disjonction⁶⁷. Exemples : nurgud « je dors » + u > nurg^udu « nous dormons », taerəf « tu sais (au masculin) » + i > taerⁱfi « tu sais (au féminin) » et taer^ufu « vous savez », yerkaḥ « il économise » + u > yerka^uḥu « ils économisent ». Cela est probablement dû à l'accent qui frappe la voyelle de la première syllabe de ces mots qui est conservée et la voyelle de disjonction sert à faciliter la réalisation des trois consonnes qui se suivent.

3. əktəb, əktbi, əktbu.

4. kətəb, kətba, kətbi, kətbat.

5. məktüb, məktüba, məktübün, məktübāt.

Il y a distinction de genre, pour les participes, au pluriel⁶⁸.

2.1.2.2. Le verbe sourd⁶⁹.

Ce sont les verbes dont les deux consonnes finales sont semblables. Exemple : əəḏḏ, iəəḏḏ « mordre ».

1. əəḏḏət, əəḏḏət, əəḏḏəti, əəḏḏ, əəḏḏət, əəḏḏəna, əəḏḏətu, əəḏḏu.

Aux premières et deuxième personnes, les désinences sont rattachées au radical par la voyelle prédésinentielle -ē-, par analogie avec les verbes défectueux. Cette voyelle est la réduction de la diphtongue ay⁷⁰.

2. nəəḏḏ, təəḏḏ, təəḏḏi, iəəḏḏ, təəḏḏ, nəəḏḏu, təəḏḏu, iəəḏḏu.

⁶⁴ Cf. Stumme 1898, pp. 228-233 et Cesàro 1939, pp. 192-207.

⁶⁵ Ce phénomène est à rapprocher de la labiovélarisation (cf. 1.1.13).

⁶⁶ Cf. Stumme 1898, p. 229 ; Cesàro 1939, p. 193 ; Grand'henry 1976, p. 45 ; Cohen 1963, p. 60 ; Dhina 1938, p. 138 ; W. Marçais 1908, p. 79.

⁶⁷ Cf. 1.3.4 (structure syllabique) ; et Cf. Grand'henry 1976, p. 44 et Ph. Marçais 1977, p. 28.

⁶⁸ On retrouve ce même phénomène dans le parler ḥassāne (cf. Cohen 1963, p. 94), dans le parler de Saïda (cf. W. Marçais 1908, p. 125) et dans le parler des 'Arbāe (cf. Dhina 1938, p. 337).

⁶⁹ Cf. Stumme 1898, p. 233 et p. 234, et Cesàro 1939, p. 219 et p. 220.

⁷⁰ Cf. Cohen 1963, p. 95 ; cf. Grand'henry 1976, p. 47 ; cf. W. Marçais 1908, p. 81 ; cf. Dhina 1938, p. 321.

3. $\varepsilon\ddot{a}d\dot{d}$, $\varepsilon\ddot{a}d\dot{d}i$, $\varepsilon\ddot{a}d\dot{d}u$.

4. $\varepsilon\ddot{a}d\dot{d}$, $\varepsilon\ddot{a}d\dot{d}a$, $\varepsilon\ddot{a}d\dot{d}i\dot{n}$, $\varepsilon\ddot{a}d\dot{d}\dot{a}t$.

Le participe actif a le schème $C_1\bar{a}C_2C_2$, avec un allongement de la voyelle.

5. $m\ddot{a}e\dot{d}\ddot{u}\dot{d}$, $m\ddot{a}e\dot{d}\ddot{u}\dot{d}a$, $m\ddot{a}e\dot{d}\ddot{u}\dot{d}i\dot{n}$, $m\ddot{a}e\dot{d}\ddot{u}\dot{d}\dot{a}t$.

Le participe passif a le schème $m\ddot{a}C_1C_2\bar{u}C_3$, avec préfixation d'un m- et insertion de la voyelle longue \bar{u} entre les deux consonnes identiques.

2.1.2.3. Le verbe assimilé.

Il s'agit des verbes dont la première radicale est une semi-voyelle w ou y. Exemple : $u\dot{g}\ddot{a}f$, $y\ddot{u}g\ddot{a}f$ « être debout » et $i\dot{b}\ddot{a}s$, $y\ddot{i}b\ddot{a}s$ « sécher ».

1. $u\dot{g}\ddot{a}f$, $u\dot{g}\ddot{a}f$, $u\dot{g}\ddot{a}f$, $u\dot{g}\ddot{a}f$, $w\ddot{a}g\ddot{f}\dot{a}t$, $u\dot{g}\ddot{a}f\dot{n}a$, $u\dot{g}\ddot{a}f$, $w\ddot{a}g\ddot{f}u$; $i\dot{b}\ddot{a}st$, $i\dot{b}\ddot{a}st$, $i\dot{b}\ddot{a}st$, $i\dot{b}\ddot{a}s$, $y\ddot{a}b\ddot{s}\dot{a}t$, $i\dot{b}\ddot{a}s\dot{n}a$, $i\dot{b}\ddot{a}st\dot{u}$, $y\ddot{a}b\ddot{s}u$.

L'adjonction des désinences - $\dot{a}t$ et - u (qui commencent par une voyelle) entraîne le passage du radical $u\dot{g}\ddot{a}f$ au radical $w\ddot{a}g\ddot{f}$ et de $i\dot{b}\ddot{a}s$ à $y\ddot{a}b\ddot{s}$ ⁷¹.

2. $n\ddot{u}g\ddot{u}f$, $t\ddot{u}g\ddot{u}f$, $t\ddot{u}g\ddot{u}f$, $y\ddot{u}g\ddot{u}f$, $t\ddot{u}g\ddot{u}f$, $n\ddot{u}g\ddot{u}f$, $t\ddot{u}g\ddot{u}f$, $y\ddot{u}g\ddot{u}f$; $n\ddot{i}b\ddot{a}s$, $t\ddot{i}b\ddot{a}s$, $t\ddot{i}b\ddot{a}s$, $y\ddot{i}b\ddot{a}s$, $t\ddot{i}b\ddot{a}s$, $n\ddot{i}b\ddot{a}s\dot{u}$, $t\ddot{i}b\ddot{a}s\dot{u}$, $y\ddot{i}b\ddot{a}s\dot{u}$.

A la conjugaison préfixale, la première radicale est articulée avec une voyelle longue (exemple : $[n\ddot{u}g\ddot{u}f]$ « je me lève et $[t\ddot{i}b\ddot{a}s]$ « tu sèches »), mais il s'agit en fait de * $n\ddot{a}w\ddot{g}u\dot{f}$ et de * $t\ddot{a}y\ddot{b}\ddot{a}s$, où * $\ddot{a}w$ est réalisé $[\bar{u}]$ et où * $\ddot{a}y$ est réalisé $[\bar{i}]$ ⁷². L'adjonction au radical de la finale - u ne cause pas de mutation syllabique⁷³.

3. $\ddot{u}g\ddot{u}f$, $\ddot{u}g\ddot{u}f$, $\ddot{u}g\ddot{u}f$; $i\dot{b}\ddot{a}s$, $i\dot{b}\ddot{a}s$, $i\dot{b}\ddot{a}s$.

A l'impératif, la situation est la même qu'à l'inaccompli : la première radicale est articulée en voyelle longue.

4. $w\ddot{a}g\ddot{a}f$, $w\ddot{a}g\ddot{a}f$, $w\ddot{a}g\ddot{a}f$, $w\ddot{a}g\ddot{a}f$; $y\ddot{a}b\ddot{a}s$, $y\ddot{a}b\ddot{a}s$, $y\ddot{a}b\ddot{a}s$, $y\ddot{a}b\ddot{a}s$.

5. $m\ddot{u}g\ddot{u}f$, $m\ddot{u}g\ddot{u}f$, $m\ddot{u}g\ddot{u}f$, $m\ddot{u}g\ddot{u}f$; $m\ddot{i}b\ddot{u}s$, $m\ddot{i}b\ddot{u}s$, $m\ddot{i}b\ddot{u}s$, $m\ddot{i}b\ddot{u}s$.

2.1.2.4. Le verbe concave⁷⁴.

Ce sont les verbes dont la deuxième radicale est une semi-voyelle. Exemples : $s\ddot{a}g$, $i\dot{s}\ddot{u}g$ « conduire » ; $f\ddot{a}g$, $i\dot{f}\ddot{u}g$ « se réveiller » ; $b\ddot{a}n$, $i\dot{b}\ddot{a}n$ « apparaître ».

1. $s\ddot{u}g\dot{t}$, $s\ddot{u}g\dot{t}$, $s\ddot{u}g\dot{t}$, $s\ddot{a}g$, $s\ddot{a}g\dot{t}$, $s\ddot{u}g\dot{n}a$, $s\ddot{u}g\dot{t}$, $s\ddot{a}g\dot{u}$; $f\ddot{a}g\dot{t}$, $f\ddot{a}g\dot{t}$, $f\ddot{a}g\dot{t}$, $f\ddot{a}g$, $f\ddot{a}g\dot{t}$, $f\ddot{a}g\dot{n}a$, $f\ddot{a}g\dot{t}$, $f\ddot{a}g\dot{u}$; $b\ddot{a}n\dot{t}$, $b\ddot{a}n\dot{t}$, $b\ddot{a}n\dot{t}$, $b\ddot{a}n$, $b\ddot{a}n\dot{t}$, $b\ddot{a}n\dot{n}a$, $b\ddot{a}n\dot{t}$, $b\ddot{a}n\dot{u}$.

La conjugaison suffixale se caractérise par un abrègement de la voyelle aux personnes autres que la troisième, dont les désinences commencent par une consonne : les voyelles \bar{a} et \bar{i} s'abrègent toutes les deux en \ddot{a} ; quant à la voyelle \bar{u} , elle s'abrègre en u ⁷⁵.

2. $ns\ddot{u}g$, $ts\ddot{u}g$, $ts\ddot{u}g$, $i\dot{s}\ddot{u}g$, $ts\ddot{u}g$, $ns\ddot{u}g\dot{u}$, $ts\ddot{u}g\dot{u}$, $i\dot{s}\ddot{u}g\dot{u}$; $nf\ddot{u}g$, $tf\ddot{u}g$, $tf\ddot{u}g$, $i\dot{f}\ddot{u}g$, $tf\ddot{u}g$, $nf\ddot{u}g\dot{u}$, $tf\ddot{u}g\dot{u}$, $i\dot{f}\ddot{u}g\dot{u}$; $nb\ddot{a}n$, $tb\ddot{a}n$, $tb\ddot{a}n$, $i\dot{b}\ddot{a}n$, $tb\ddot{a}n$, $nb\ddot{a}n\dot{u}$, $tb\ddot{a}n\dot{u}$, $i\dot{b}\ddot{a}n\dot{u}$.

A la conjugaison préfixale, il existe trois sous-classes, selon le timbre de la voyelle : \bar{u} , \bar{i} , \bar{a} ⁷⁶. Cependant, les verbes à alternance $C_1\bar{a}C_3$ / $iC_1\bar{a}C_3$ sont peu nombreux. On ne connaît que trois exemples : $b\ddot{a}n$, $i\dot{b}\ddot{a}n$ « apparaître », $x\ddot{a}f$, $i\dot{x}\ddot{a}f$ « avoir peur » et $b\ddot{a}t$, $i\dot{b}\ddot{a}t$ « passer la nuit ».

⁷¹ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 44 ; Dhina 1938, p. 322 ; Cesàro 1939, p. 221-222.

⁷² Cf. Ph. Marçais 1977, p. 45 ; Geist 1980, p. 21 ; Dhina 1938, p. 322 ; Saada 1984, p. 53, W. Marçais 1908, p. 82 ; Cesàro 1939, p. 222.

⁷³ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 45.

⁷⁴ Cf. Stumme 1898, pp. 235-236 et Cesàro 1939, pp. 225-228.

⁷⁵ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 46 et Geist 1980, p. 24.

⁷⁶ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 46.

3. sūg, sūgi, sūgu ; fīg, fīgi, fīgu ; bān, bāni, bānu.

A l'impératif, le radical est le même qu'à la conjugaison préfixale.

4. sāyæg, sāyga, sāygin, sāygāt ; fāyæg, fāyga, fāygin, fāygāt ; bāyən, bāyna, bāynīn, bāynāt.

5. māsūg, māsūga, māsūgin, māsūgāt ; māfyūg, māfyūga, māfyūgin, māfyūgāt ; mābyūn, mābyūna, mābyūnīn, mābyūnāt.

2.1.2.5. Le verbe défectueux.

Ce sont les verbes dont la troisième radicale est une semi-voyelle. Exemples : šra, yəšri « acheter » et lga, yəlga « trouver »⁷⁷. Il n'existe qu'une seule forme d'accompli, commune aux deux types de verbes⁷⁸.

1. šrēt, šrēt, šrēti, šra, šrət, šrēna, šrētu, šru ; lgēt, lgēt, lgēti, lga, lgət, lgēna, lgētu, lgu.

A la conjugaison suffixale, le radical des verbes est du type C₁C₂ē- ; le ē étant une réduction de la diphtongue ay.

A la troisième personne du féminin, le parler arabe de Tripoli connaît la forme C₁C₂ət, trait caractéristique des parlers de type bédouin⁷⁹.

A la troisième personne du pluriel, il n'y a pas de reconstruction du paradigme avec des formes telles que šrāw ou lgāw, comme on les retrouve dans les parlers innovants préhilaliens, où apparaît la voyelle longue ā⁸⁰. La désinence du pluriel est -u.

2. nəšri, təšri, təšri, yəšri, təšri, nəšru, təšru, yəšru ; nəlga, təlga, təlgi, yəlga, təlga, nəlgu, təlgu, yəlgu.

A la deuxième personne du féminin singulier, on trouve : təšri « tu achètes » et təlgi « tu trouves ». Aux personnes du pluriel, on trouve : nəšru « nous achetons », təlgu « vous trouvez », yəšru « ils achètent ». Il n'y a pas de reconstruction du paradigme avec des formes telles que təlgāy, nəšrīw, təlgāw, comme dans les parlers novateurs préhilaliens, où apparaissent les voyelles longues ā et ī⁸¹. La désinence du féminin est -i et celle du pluriel -u.

3. əšri, əšri, əšru ; əlga, əlgi, əlgu.

4. šāri, šārya, šāryīn, šāryāt ; lāgi, lāgyāt, lāgyīn, lāgyāt.

5. məšri, məšriya, məšriyīn, məšriyāt ; məlgi, məlgiya, məlgiyīn, məlgiyāt.

2.1.2.6. Le verbe anciennement hamzé⁸².

Les verbes qui sont traités dans cette partie sont en fait les verbes hamzés de l'arabe classique 'axada « il a pris », ya'xudu « il prendra » et 'akala « il a mangé », ya'kulu « il mangera ». Ces verbes ont leur correspondant dans le parler arabe de Tripoli : /xɔda/, /yāxud/⁸³ et /kla/, /yākul/.

1. klēt, klēt, klēti, kla, klət, klēna, klētu, klu ; xɔt, xɔt, xɔti, xda, xɔna, xɔtu, xɔu.

⁷⁷ Les auteurs ne citent pas de verbe de type C₁C₂a, yəC₁C₂u.

⁷⁸ Au Machrek, il y a des parlers où on a lgi à l'accompli.

⁷⁹ Cf. W. Marçais 1950, p. 212 ; Ph. Marçais 77, p. 48 ; Cohen 1963, pp. 105-106.

⁸⁰ Cf. W. Marçais 1950, p. 212 et Ph. Marçais 1977, p. 48.

⁸¹ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 48 ; W. Marçais 1908, p. 86 ; W. Marçais 50, p. 212 ; Cohen 1963, p. 106 ; Grand'hénry 1976, p. 49 ; Dhina 1950, p. 324.

⁸² Cf. Stumme 1898, p. 238 et Cesàro 1939, pp. 236-239.

⁸³ Le phonème /d/ est réalisé [d] dans le parler arabe de Tripoli (cf. 1.1.9. Interdentales).

Ils se conjuguent, à la conjugaison suffixale, sur le modèle du verbe défectueux⁸⁴.

2. *nākul, tākul, tākli, yākul, tākul, nāklu, tāklu, yāklu ; nāxud, tāxud, tāxdi, yāxud, tāxud, nāxdu, tāxdu, yāxdu.*

3. *kūl, kūli, kūlu ; xūḏ, xūḏi, xūḏu.*

A l'impératif, ils sont traités comme des verbes concaves⁸⁵.

4. *wākəl, wākla, wāklin, wāklāt ; wāxəḏ, wāxḏa, wāxḏin, wāxḏāt.*

Les auteurs citent plusieurs variantes pour les participes actifs : à côté de *wākəl*, on trouve *ākəl, yākəl* et *mākəl* ; à côté de *wāxəḏ*, on trouve *āxəḏ, yāxəḏ* et *māxəḏ*.

5. *mākūl, mākūla, mākūlin, mākūlāt ; mākūḏ, mākūḏa, mākūḏin, mākūḏāt.*

Les auteurs mentionnent, à côté de *mākūl, mūkūl* et à côté de *mākūḏ, mūkūḏ*.

2.1.3. Les formes dérivées.

2.1.3.1. 2^{ème} forme⁸⁶.

Cette forme se caractérise par le redoublement de la deuxième consonne radicale. Elle donne aux verbes les valeurs suivantes :

– causative, exprimant l'idée que le sujet fait faire l'action exprimée par le verbe à la forme simple. Exemples : *xrəḏ* « sortir » > *xərrəḏ* « faire sortir », *rkəb* « monter » > *rəkəkəb* « faire monter », *xəšš* « entrer » > *xəššəš* « faire entrer », *rgəḏ* dormir > *rəggəḏ* « faire dormir ». Il s'agit, comme le précise Dominique Caubet⁸⁷, « d'une diathèse causative [...], qui augmente la valence verbale, transformant un verbe intransitif en verbe transitif ».

– factitive, exprimant l'idée de mettre dans un état (le sujet amenant quelque chose à l'état exprimé par l'adjectif). Exemples : *mərrəḏ* « rendre malade » (< *mṛḏ* « malade »), *səmmən* « engraisser » (< *smīn* « gras »).

– intensive, exprimant une action exercée sur plusieurs objets, ou de façon répétée, ou habituelle. Exemples : *xərrəb* « détruire », *fəlləg* « casser », *nəggəz* « sauter », *xəbbəḏ* « battre ».

– dénominate, permettant de passer d'un nom ou un adjectif à un verbe. Exemple : *xəbbəz* « faire du pain » (< *xubz* « pain »), *məlləḥ* « saler » (< *melḥ* « sel »)

– délocutive. Exemple : *səlləm* « saluer ».

– cette valeur permet parfois le passage de l'adverbe au verbe. Exemple : *bəkkər* « se lever tôt » (< *bəkri* « tôt »).

2.1.3.1.1. Le verbe sain.

Exemple : *səlləm, isəlləm* « saluer ».

1. *səlləmt, səlləmt, səlləmti, səlləm, səllmət, səlləmnə, səlləmtu, səllmu.*

2. *nsəlləm, tsəlləm, tsəllmi, isəlləm, tsəlləm, nsəllmu, tsəllmu, isəllmu.*

3. *səlləm, səllmi, səllmu.*

4. *msəlləm, msəllma, msəllmīn, msəllmāt.*

⁸⁴ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 50 ; Geist 1980, p. 28 ; Dhina 1938, p. 324 et Cohen 1963, pp. 110-111.

⁸⁵ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 51 et Dhina 1938, p. 324.

⁸⁶ Cf. Stumme 1898, pp. 240-242 ; Cesàro 1939, pp. 185-187 ; Griffini 1913, p. XLI et p. XXXVI ; Ph. Marçais 1977, p. 58 ; Cohen 1963, pp. 122-124, Geist 1980, p. 29.

⁸⁷ Cf. Caubet 1993, p. 44 (tome I).

3. səmmi, səmmi, səmmu.
4. msəmmi, msəmmīya, msəmmīyīn, msəmmīyāt.

2.1.3.2. 3^{ème} forme.

Cette forme se caractérise par l'existence d'un ā (long) entre la première et la deuxième radicale. Cette forme fournit des verbes conatifs (tension ou effort pour faire une action), ainsi que des verbes exprimant une action exercée vers un objet⁸⁸. Nous n'avons trouvé, chez les auteurs, ni verbes sourds, ni verbes assimilés entrant dans cette catégorie.

2.1.3.2.1. Le verbe sain.

Exemple : sāməḥ, isāməḥ « pardonner »

1. sāməḥt, sāməḥt, sāməḥti, sāməḥ, sāmḥət, sāməḥna, sāməḥtu, sāmḥu.
2. nsāməḥ, tsāməḥ, tsāmḥi, isāməḥ, tsāməḥ, nsāmḥu, tsāmḥu, isāmḥu.
3. sāməḥ, sāmḥi, sāmḥu.
4. msāməḥ, msāmḥa, msāmḥīn, msāmḥāt.

2.1.3.2.2. Le verbe concave.

Exemples : žāwəb, ižāwəb « répondre » et eāyət, ieāyət « crier ».

1. žāwəbt, žāwəbt, žāwəbti, žāwəb, žāwəbət, žāwəbna, žāwəbtu, žāwbu ; eāyət, eāyət, eāyəti, eāyət, eāyətət, eāyətəna, eāyətu, eāytu.
2. nžāwəb, tžāwəb, tžāwəbi, ižāwəb, tžāwəb, nžāwbu, tžāwbu, ižāwbu ; neāyət, teāyət, teāyti, ieāyət, teāyət, neāytu, teāytu, ieāytu.
3. žāwəb, žāwəbi, žāwbu ; eāyət, eāyti, eāytu.
4. mžāwəb, mžāwəba, mžāwəbīn, mžāwəbāt ; meāyət, meāyta, meāyīn, meāyāt.

2.1.3.2.3. Le verbe défectueux.

Exemple : lāga, ilāgi « aller à la rencontre de ».

1. lāgət, lāgət, lāgəti, lāga, lāgət, lāgəna, lāgətu, lāgu.
2. nlāgi, tlāgi, tlāgi, ilāgi, tlāgi, nlāgu, tlāgu, ilāgu.
3. lāgi, lāgi, lāgu.
4. mlāgi, mlāgya, mlāgyīn, mlāgyāt.

2.1.3.3. 5^{ème} forme⁸⁹.

Cette forme se caractérise par la préfixation de t- à la deuxième forme (caractérisée par le redoublement de la deuxième radicale). Elle constitue le réfléchi de la deuxième forme (exemples : twətta « se préparer » < wətta « préparer », ttəkka « s'appuyer » < təkka « appuyer »), mais a également d'autres sens comme la valeur de moyen, où l'agent est intérieur au procès (exemple : tfəkkər « se souvenir », tləffət « se retourner », tkəlləm « parler »).

2.1.3.3.1. Le verbe sain.

Exemple : tnəffəs, yətnəffəs « respirer ».

1. tnəffəst, tnəffəst, tnəffəsti, tnəffəs, tnəffəsət, tnəffəsna, tnəffəstu, tnəffəsu.

⁸⁸ Cf. Cesàro 1939, p. 185 ; Cohen 1963, p. 126 ; Ph. Marçais 1977, p. 60.

⁸⁹ Cf. Stumme 1898, p. 242 ; Cesàro 1939, p. 186 ; Geist 1980, p. 30 ; Ph. Marçais 1977, p. 58 ; Cohen 1963, pp. 139-140.

2. nətənəffəs, tətənəffəs, tətənəffəsi, yətənəffəs, tətənəffəs, nətənəffəsu, tətənəffəsu, yətənəffəsu.

3. tnəffəs, tnəffəsi, tnəffəsu.

4. mətənəffəs, mətənəffəsa, mətənəffəsin, mətənəffəsāt.

2.1.3.3.2. Le verbe sourd.

Exemple : tdəlləl, yətdəlləl « être détaché »

1. tdəlləlt, tdəlləlt, tdəlləlti, tdəlləl, tdəllət, tdəlləlna, tdəlləltu, tdəllu.

2. nətdəlləl, tətdəlləl, tətdəlli, yətdəlləl, tətdəlləl, nətdəllu, tətdəllu, yətdəllu.

3. tdəlləl, tdəlli, tdəllu.

4. mətdəlləl, mətdəlla, mətdəllin, mətdəllāt.

2.1.3.3.3. Le verbe assimilé.

Exemple : twəttə, yətwəttə « se préparer »

1. twəttēt, twəttēt, twəttēti, twəttə, twəttət, twəttēna, twəttētu, twəttu.

2. nətwəttə, tətwəttə, tətwətti, yətwəttə, tətwəttə, nətwəttu, tətwəttu, yətwəttu.

3. twəttə, twətti, twəttu.

4. mətwətti, mətwəttiya, mətwəttiyin, mətwəttiyāt.

2.1.3.3.4. Le verbe concave.

Exemple : tšəwwər, yətšəwwər « se révéler »

1. tšəwwərt, tšəwwərt, tšəwwərti, tšəwwər, tšəwwrət, tšəwwərna, tšəwwərtu, tšəwwru.

2. nətšəwwər, tətšəwwər, tətšəwwri, yətšəwwər, tətšəwwər, nətšəwwru, tətšəwwru, yətšəwwru.

3. tšəwwər, tšəwwri, tšəwwru.

4. mətšəwwər, mətšəwwra, mətšəwwrin, mətšəwwrāt.

2.1.3.3.5. Le verbe défectueux.

Exemple : tğədda, yətgədda « déjeuner »

1. tğəddēt, tğəddēt, tğəddēti, tğədda, tğəddət, tğəddēna, tğəddētu, tğəddu.

2. nətgədda, tətgədda, tətgəddi, yətgədda, tətgədda, nətgəddu, tətgəddu, yətgəddu.

3. tğədda, tğəddi, tğəddu.

4. mətgəddi, mətgəddiya, mətgəddiyin, mətgəddiyāt.

2.1.3.4. 6^{ème} forme⁹⁰.

Cette forme se caractérise par la préfixation de t- à la troisième forme (caractérisée par l'existence d'un ā long entre la première et la deuxième radicale). Elle constitue le réfléchi-passif de la troisième forme et peut avoir une valeur de réciproque (exemples : txāšəm « se disputer », tsāməḥ « se réconcilier »).

On n'a trouvé, chez les auteurs, ni verbes sourds, ni verbes assimilés entrant dans cette catégorie.

2.1.3.4.1. Le verbe sain.

Exemple : txāšəm, yətxāšəm « se disputer »

⁹⁰ Cf. Stumme 1898, p. 243 ; Cesàro 1939, p. 186 ; Geist 1980, p. 30 ; Ph. Marçais 1977, p. 60 ; Cohen 1963, p. 141.

1. txāšəmt, txāšəmt, txāšəmti, txāšəm, txāšmət, txāšəmna, txāšəmtu, txāšmu.
2. nətxāšəm, təttxāšəm, təttxāšəmi, yətxāšəm, təttxāšəm, nətxāšəmu, təttxāšəmu, yətxāšəmu.

3. txāšəm, txāšəmi, txāšəmu.

4. mətxāšəm, mətxāšəma, mətxāšəmin, mətxāšəmət.

2.1.3.4.2. Le verbe concave.

Exemple : tbāwəs, yətbāwəs « s'embrasser »

1. tbāwəst, tbāwəst, tbāwəsti, tbāwəs, tbāwəsət, tbāwəsna, tbāwəstu, tbāwsu.
2. nətbāwəs, tətbāwəs, tətbāwəsi, yətbāwəs, tətbāwəs, nətbāwsu, tətbāwsu, yətbāwsu.

3. tbāwəs, tbāwəsi, tbāwsu.

4. mətbāwəs, mətbāwsa, mətbāwəsin, mətbāwəsət.

2.1.3.4.3. Le verbe défectueux.

Exemple : tlāga, yətlāga « se rencontrer »

1. tlāgət, tlāgət, tlāgəti, tlāga, tlāgəna, tlāgətu, tlāgu.
2. nətlāga, tətlāga, tətlāgi, yətlāga, tətlāga, nətlāgu, tətlāgu, yətlāgu.
3. tlāga, tlāgi, tlāgu.
4. mətlāgi, mətlāgya, mətlāgyin, mətlāgyət

2.1.3.5. 7^{ème} forme⁹¹.

Cette forme s'obtient par la préfixation de n- à la forme simple. Elle constitue le passif de la forme simple. On n'a pas trouvé, chez les auteurs, de verbes assimilés entrant dans cette catégorie. On n'a pas trouvé, non plus, chez les auteurs de passifs vocaliques⁹².

2.1.3.5.1. Le verbe sain.

Exemple : nktəb, yənktəb « être écrit »

1. nktəbt, nktəbt, nktəbti, nktəb, nkətbət, nktəbna, nktəbtu, nkətbu.
2. nənktəb, tənktəb, tənktəbi, yənktəb, tənktəb, nənktəbu, tənktəbu, yənktəbu.
3. ənktəb, ənktəbi, ənktəbu.
4. Il n'existe pas de participes à la septième forme.

2.1.3.5.2. Le verbe sourd.

Exemple : nəədd, yənəədd « être mordu »

1. nəəddət, nəəddət, nəəddəti, nəədd, nəəddət, nəəddəna, nəəddətu, nəəddu.
2. nənəədd, tənəədd, tənəəddi, yənəədd, tənəədd, nənəəddu, tənəəddu, yənəəddu.
3. ənəədd, ənəəddi, ənəəddu.

2.1.3.5.3. Le verbe concave.

Exemple : nzād, yənzād « être mis au monde »

⁹¹ Cf. Stumme 1898, pp. 243-244 ; Cesàro 1939, p. 186 ; Griffini 1913, p. XLI ; W. Marçais 1908, p. 99 ; Ph. Marçais 1977, p. 62 ; Saada 1984, p. 58 ; Grand'hénry 1976, p. 55 ; Dhina 1938, p. 329 ; Cohen 1963, pp. 129-130.

⁹² Comme on en trouve dans les parlers arabe du Fezzân (cf. Ph. Marçais 2001, pp. XIII-XIV).

1. nzædt, nzædt, nzædti, nzād, nzædna, nzædtu, nzādu.
2. nənzād, tənzād, tənzādi, yənzād, tənzād, nənzādu, tənzādu, yənzādu.
3. ənzād, ənzādi, ənzādu.

2.1.3.5.4. Le verbe défectueux.

Exemple : nġla, yənġla « être frit »

1. nġlēt, nġlēt, nġlėti, nġla, nġlət, nġlēna, nġlētu, nġlu.
2. nənġla, tənġla, tənġli, yənġla, tənġla, nənġlu, tənġlu, yənġlu.
3. ənġla, ənġli, ənġlu.

2.1.3.6. 8^{ème} forme⁹³.

Cette forme se caractérise par l'infixation de -t- après la première radicale. Elle constitue le réfléchi de la forme saine, exprimant souvent une action réalisée par le sujet pour lui-même. On n'a pas trouvé de verbes assimilés entrant dans cette catégorie.

2.1.3.6.1. Le verbe sain.

Exemple : ltfət, yəltfət « se retourner »

1. ltfətt, ltfətt, ltfətti, ltfət, ltfəttət, ltfətna, ltfəttu, ltfəttu.
2. nəltfət, təltfət, təltəfti, yəltfət, təltfət, nəltəftu, təltəftu, yəltəftu.
3. əltfət, əltfti, əltftu.
4. məltfət, məltəfta, məltəftīn, məltəftāt.

2.1.3.6.2. Le verbe sourd.

Exemple : ltəmm, yəltəmm « se rassembler »

1. ltəmmēt, ltəmmēt, ltəmmėti, ltəmm, ltəmmət, ltəmmēna, ltəmmētu, ltəmmu.
2. nəltəmm, təltəmm, təltəmmi, yəltəmm, təltəmm, nəltəmmu, təltəmmu, yəltəmmu.
3. əltəmm, əltəmmi, əltəmmu.
4. məltəmm, məltəmma, məltəmmīn, məltəmmāt.

2.1.3.6.3. Le verbe concave.

Exemple : rtāḥ, yərtāḥ « se reposer »

1. rtāḥt, rtāḥt, rtāḥti, rtāḥ, rtāḥət, rtāḥna, rtāḥtu, rtāḥu.
2. nərtāḥ, tərtāḥ, tərtāḥi, yərtāḥ, tərtāḥ, nərtāḥu, tərtāḥu, yərtāḥu.
3. ərtāḥ, ərtāḥi, ərtāḥu.
4. mərtāḥ, mərtāḥa, mərtāḥīn, mərtāḥāt.

2.1.3.6.4. Le verbe défectueux.

Exemple : rtxa, yərtxa « devenir mou »

1. rtxēt, rtxēt, rtxėti, rtxa, rtxət, rtxēna, rtxētu, rtxu.
2. nərtxa, tərtxa, tərtxi, yərtxa, tərtxa, nərtxu, tərtxu, yərtxu.
3. ərtxa, ərtxi, ərtxu.
4. mərtxi, mərtxiya, mərtxiyīn, mərtxiyāt.

⁹³ Cf. Stumme 1898, pp. 244-245 ; Cesàro 1939, p. 186 ; Ph. Marçais 1977, p. 63 ; Geist 1980, p. 31 ; Cohen 1963, p. 135 ; Grand'hénry 1976, p. 55 ; Dhina 1938, p. 329 ; W. Marçais 1908, p. 215.

2. 1.3.7. 10^{ème} forme⁹⁴.

Cette forme se caractérise par la préfixation de *st-* à la forme simple. Elle a une valeur désidérative : on demande ou on veut que soit réalisée pour soi la notion exprimée par la racine (exemple : *stähəl* « gagner, mériter »), une valeur de réfléchi-interne rapprochant cette forme de la cinquième forme (exemple : *stägna* « s'enrichir »).

On n'a trouvé ni verbes sourds, ni verbes concaves, entrant dans cette catégorie, dans le parler arabe de Tripoli.

2. 1.3.7.1. Le verbe sain.

Exemple : *stəxbər, yəstəxbər* « se renseigner »

1. *stəxbərt, stəxbərt, stəxbərti, stəxbər, stəxbərt, stəxbərna, stəxbərtu, stəxbru.*
2. *nəstəxbər, təstəxbər, təstəxbri, yəstəxbər, təstəxbər, nəstəxbru, təstəxbru, yəstəxbru.*
3. *stəxbər, stəxbri, stəxbru.*
4. *məstəxbər, məstəxbra, məstəxbri, məstəxbərt.*

2. 1.3.7.2. Le verbe assimilé.

Exemple : *stäləd, yəstäləd* « naître »

On remarque que *əw* se change en *ā* (**stəwłəd* > *stäləd*)⁹⁵.

1. *stälədt, stälədt, stälədti, stäləd, stälədt, stälədna, stälədtu, stälədu.*
2. *nəstäləd, təstäləd, təstälədi, yəstäləd, təstäləd, nəstälədu, təstälədu, yəstälədu.*
3. *stäləd, stälədi, stälədu.*
4. *məstäləd, məstäləda, məstälədī, məstälədāt.*

2. 1.3.7.3. Le verbe défectueux.

Exemple : *stägna, yəstägna* « s'enrichir »

1. *stəgnət, stəgnət, stəgnəti, stägna, stəgnət, stəgnəna, stəgnətu, stəgnu.*
2. *nəstägna, təstägna, təstəgni, yəstägna, təstägna, nəstəgnu, təstəgnu, yəstəgnu.*
3. *stägna, stəgni, stəgnu.*
4. *məstəgni, məstəgniya, məstəgniya, məstəgniya.*

2.1.3.8. *ba, yāba / b̄ba, yəb̄bi.*

Pour dire « vouloir, aimer », on se sert de deux verbes : *bā, yābā* et *b̄bā, yəb̄bi*. Dans l'usage, le premier verbe est utilisé à la conjugaison suffixale, alors que le second est employé pour la conjugaison préfixale. D'après Stumme et Cesàro, la particule *b-* qui sert à marquer le futur serait dérivée du verbe *yəb̄bi* (cf. 3.3.2. Expression du futur).

2.1.3.8.1. *ba, yāba.*

1. *bēt, bēt, bēti, ba, bət, bēna, bētu, bu.*
2. *nāba, tāba, tābi, yāba, tāba, nābu, tābu, yābu.*

⁹⁴ Cf. Stumme 1898, pp. 245-246 ; Cesàro 1939, p. 187 ; Griffini 1913, p. XLI ; Geist 1980, p. 32 ; Cohen 1963, p. 137 ; Grand'hénry 1976, p. 56 ; Marçais 1908, p. 104 ; Dhina 1938, p. 330 ; Saada 1984, p. 59.

⁹⁵ Ph. Marçais précise que ce fait est propre à certains parlers bédouins (cf. Ph. Marçais 1977, p. 66).

2.1.3.8.2. **ḥḥa, yaḥḥi.**

1. ḥḥēt, ḥḥēt, ḥḥēti, ḥḥa, ḥḥat, ḥḥēna, ḥḥetu, ḥḥū.

2. naḥḥi, taḥḥi, taḥḥi, yaḥḥi, taḥḥi, naḥḥu, taḥḥu, yaḥḥu.

Je n'ai trouvé, chez les auteurs, ni les participes, ni les impératifs de ces deux verbes.

Pour la morphologie verbale, on remarque qu'il n'y a pas d'innovations, comme dans les parlers préhilaliens : on distingue le genre dans les conjugaisons, au singulier⁹⁶ ; dans les verbes défectueux, il n'y a pas reconstruction du paradigme, avec des formes comme taḡāy, yaḇdāw, šrāw, mšāt, par exemple (où apparaît la voyelle longue ā) ; et le passif de la 1^{ère} forme se forme au moyen de la 7^{ème} forme (nC₁C₂əC₃) et le réfléchi de la 1^{ère} forme au moyen de la 8^{ème} forme (C₁tC₂əC₃), comme dans les parlers de type Sulaym.

2.2. Pronoms.

Les pronoms personnels indépendants et les pronoms personnels suffixes seront traités.

2.2.1. Pronoms personnels indépendants⁹⁷.

	Singulier	Pluriel
1 ^{ère} pers.	āne	hne
2 ^{ème} pers. masc.	āntā	āntum
2 ^{ème} pers. fém.	enti	
3 ^{ème} pers. masc.	hūwā	hum mā
3 ^{ème} pers. fém.	hīyā	

Tableau des pronoms personnels indépendants

2.2.1.1. A la deuxième personne du singulier, on remarque qu'il y a distinction de genre : le masculin āntā se distingue du féminin enti. Les deux genres ne sont pas confondus, comme c'est le cas dans les parlers innovants citadins préhilaliens.

2.2.1.2. Au pluriel, on ne distingue pas le genre, contrairement à certains parlers bédouins très conservateurs⁹⁸. On retrouve, à la troisième personne du pluriel, la forme bédouine hum mā.

⁹⁶ Mais pas au pluriel, comme on le retrouve dans le parler des Marāzig (Sud tunisien) et les parlers bédouins du Fezzān (Libye), très conservateurs (cf. G. Boris 1951 et 1958, et Ph. Marçais 2001).

⁹⁷ Cf. Stumme 1898, p. 268 ; Cesàro 1939, p. 44 ; Ph. Marçais 1977, p. 188 ; Ph. Marçais 2001, p. 223.

⁹⁸ Comme dans le parler des Marāzig (Sud-Tunisie) et dans les parlers du Fezzān (cf. G. Boris 1951 et 1958, et Ph. Marçais 2001).

2.2.2. Pronoms personnels suffixes⁹⁹.

	Singulier	Pluriel
1 ^{ère} pers.	-i (ou -y) ~ -yā / -ni	-nā
2 ^{ème} pers. masc.	-āk ~ -k	-kum
2 ^{ème} pers. fém.		
3 ^{ème} pers. masc.	-āh ~ -h ~ -a ~ -hu ¹⁰⁰	-hum
3 ^{ème} pers. fém.	-hā	

Tableau des pronoms personnels suffixes joints aux verbes et aux noms

2.2.2.1. A la première personne du singulier, -ni est le pronom suffixé aux verbes (exemples : šbah-ni « il m'a vu », bās-ni « il m'a embrassé », ežāb-ni « il m'a plu »), alors que -y est la forme suffixée aux noms et aux prépositions dont la finale est une consonne ou une voyelle de timbre autre que i et e (exemples : ḥōš-i « ma maison », mfātīh-i « mes clés », xū-y « mon frère », bū-y « mon père », ešā-y « mon dîner », guddām-i « devant moi », meā-y « avec moi »). Lorsqu'on suffixe un pronom de première personne du singulier à un nom ou à une préposition qui se termine par /ī/ ou /ē/, alors le pronom utilisé est -ya (exemples : kursī-yā « ma chaise », īdē-yā « mes mains », eālē-yā « sur moi », fī-yā « dans moi », lē-yā « pour moi »).

2.2.2.2. A la troisième personne du masculin singulier, on suffixe le pronom -h à un nom ou à une préposition se terminant par une voyelle, comme dans les parlers de type bédouin. Exemples : bū-h « son père », xū-h « son frère », ešā-h « son dîner », eīl-h « sur lui », fī-h « dans lui, en lui ».

Le /h/ du suffixe -āh peut s'amuir et le suffixe est alors réalisé -ā¹⁰¹. Exemples : wuld-ā « son fils », bēt-ā « sa tente », gālb-ā « son cœur ». Cesàro nous précise que ce /h/ s'amuit systématiquement quand le suffixe est lié à un verbe à la forme négative et, dans ce cas-là, la voyelle devient longue et prend l'accent (cf. 1.1.11.2.)¹⁰². Exemples : mā-ḍrābt-ā-š « il ne l'a pas frappé », mā-žāb-ā-š « il ne l'a pas apporté ».

2.2.3 Interrogatifs.

On traitera dans cette partie certains pronoms interrogatifs, ainsi que l'adjectif interrogatif āma.

2.2.3.1. Pronoms interrogatifs¹⁰³.

qui ? āškūn~āškūn~aškūn ? men ?

Exemples: āškūn yebbī-ni ? « qui me demande ? » ; āškūn āntā ? « qui es-tu ? ». Les pronoms sujets de troisième personne du singulier, hūwā et hīya, s'abrègent en -hu et -hi dans les cas suivants : āškūn-hu ? men-hu ? « qui est-ce (lui) ? » ; āškūn-hi ? men-hi ? « qui est-ce (elle) ? ».

Cesàro précise que men est plus rare que āškūn¹⁰⁴. āškūn est surtout en usage dans les parlers citadins et ruraux¹⁰⁵, alors que men est surtout employé dans les parlers bédouins¹⁰⁶.

⁹⁹ Cf. Stumme 1898, pp. 269-271 ; Cesàro 1939, p. 45 ; Ph. Marçais 1977, p. 191.

¹⁰⁰ Cf. 3.8.1.1.

¹⁰¹ Cf. Cesàro 1939, p. 47 et Stumme 1898, p. 201.

¹⁰² Cf. Cesàro 1939, pp. 47-48.

¹⁰³ Cf. Stumme 1898, p. 272 et Cesàro 1939, p. 67.

de qui ? mn-āškūn ? mn-īn ?

Exemples : mnāškūn ṭhaššem ? « de qui as-tu honte ? », mn-īn nebbi nxāf ? « de qui devrais-je avoir peur ? ».

pour qui ? à qui ? l-āškūn ? l-men ?

Exemple : hā-l-xādem l-men ? « Pour qui est cette servante ? » ; l-āškūn eṭā ktāb-i ? « à qui a-t-il donné mon livre ? ».

en qui ? f-āškūn ?

avec qui ? māε-āškūn ?

Exemple : māε-āškūn temši le-ṭrābles ? « avec qui vas-tu à Tripoli ? ».

quoi ?, que ? āš ? , āš ?

āši ? Exemple : āši gult ? « qu'as-tu dit ? ».

āšen ? Exemple : āšen smaet ? « qu'est-ce que tu as entendu ? ».

šēn ? Exemple : šēn gult ? « qu'as-tu dit ? ».

Les interrogatifs āšen et šēn peuvent être suivis des pronoms personnels de troisième personne du singulier et former les complexes suivants : āšenhūwa, āšēnhu, āšnūwa, āšnu, šēnhūwa, šēnhu et āšēnhīyā, āšēnhi, āšnīyā, āšni, šēnhīyā, šēnhi.

Exemples : āšēnhu žällā-kum ? « quel bon vent vous amène ? » ; āšnūwa sirt-āk ? « que t'est-il arrivé ? » ; āšēnhi hīyā l-āmānā lli eāṭā-hā l-āk ? « Que t'a-t-il donné en gage ? ».

avec quoi ? b-āš ?

Exemple : b-āš tgātte ? « avec quoi te couvres-tu ? ».

de quoi ? mn-āš ?

Exemple : mn-āš txāf ? « de quoi as-tu peur ? ».

pour quoi ? l-āš ?

dans quoi ? f-āš ?

Exemple : nxūn f-āš ? « en quoi ai-je trahi ? ».

sur quoi ? eāl-āš ?

par quel moyen ? b-āš ? , māε-āš ?

2.2.3.2. Adjectif interrogatif.

quel(s) ?, quelle(s) ? āmā ?

āmā est invariable. Exemples : āmā rāžel ? « quel homme ? » ; āma žihā ? « quel côté ? » ; āma rāzzālā ? « quels hommes ? » ; āmā bnāwīt ? « quelles filles ? ».

2.3. Adverbes¹⁰⁷.

On n'étudiera ici que quelques adverbes et adverbes interrogatifs.

2.3.1. Adverbes.

maintenant tāwwa

tout de suite, à l'instant tāwwa tāwwa

oui nāεam, ē, ēy, āywa, **non** lä

¹⁰⁴ Cf. Cesàro 1939, p. 67.

¹⁰⁵ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 200.

¹⁰⁶ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 200. On retrouve men dans les parlers sahariens : cf. Grand'hénry 1976, p. 68 et Dhina 1938, p. 344 ; en ḥassāniya : cf. Cohen 1963, p. 163 ; dans les parlers du Sud tunisien : cf. Saada 1984, p. 79 et W. Marçais 1908, p. 154.

¹⁰⁷ Cf. Cesàro 1939, p. 74 et Stumme 1898, p. 281 ; et cf. 4.4.

2.3.2. Adverbes interrogatifs.

combien ? geddāš ?

où ? wēn ?

Les pronoms suffixes peuvent se suffixer à l'interrogatif wēn. Voici le paradigme : wēn-i, wēn-āk, wēn-āh, wēn-hā (et wēn-hi), wēn-nā, wēn-kum, wēn-hum.

vers où ? l-wēn ?

d'où ? mn-ēn ?

quand ? āmtā ?

pourquoi ? ʕālāš ?

est-ce que ? -ši ?

La particule -ši (ou -š ou -ěš) se place directement après le verbe (ou la forme verbale), ou le nom sur lequel porte la question. Exemple : klā-ši ? « est-ce qu'il a mangé ? » ; bēidā-ši ? « est-ce qu'elle est loin ? » ; yudx^ulū-š ? « ils rentreront ? » ; fhemt-ěš « tu as compris ? ». On retrouve ce phénomène au Maroc¹⁰⁸ et dans les parlers de l'Est du Maghreb¹⁰⁹.

2.4. Noms.

On traitera quelques aspects de la morphologie nominale : certains diminutifs (trilitères, quadrilitères et adjectifs de couleur), l'élatif, les pluriels de certains quadrilitères et de certains adjectifs, le duel, ainsi que les noms de nombre, de un à dix et de onze à dix-neuf.

2.4.1. Diminutifs¹¹⁰.

2.4.1.1. Le diminutif des trilitères.

2.4.1.1.1. Diminutif sur le schème C₁C₂ēC₃(a).

Le diminutif des trilitères se forme sur le schème C₁C₂ēC₃(a). Le schème C₁C₂ēC₃ propre à certains parlers bédouins s'oppose au schème C₁C₂əyyəC₃ des parlers sédentaires¹¹¹. Exemples : kāl̄b « chien » > klēb « petit chien », maršā « port » > mrēšā « petit port », gubbā « coupole » > gbēbā « petite coupole », ḥelu « doux, sucré » > ḥlēw « un peu doux, sucré ».

2.4.1.1.2. Diminutif sur le schème C₁wēC₃(a).

Les noms dont C₂ est une voyelle longue ont leurs diminutifs formés sur le schème C₁wēC₃(a). Exemples : bāb « porte » > bwēb « petite porte », ḥōš « maison » > ḥwēš « petite maison », rās « tête » > rwēs « petite tête ».

2.4.1.1.3. Diminutif sur le schème C₁C₂əyyəC₃(a).

Le schème fəyyə sert à fabriquer, dans le parler arabe de Tripoli, les diminutifs des noms comportant une voyelle longue entre C₂ et C₃. Exemples : šgīr « petit » > šgēyyer « tout petit », xrūf « agneau » > xreyyef « petit agneau » et erūsa « épouse » > ereyyasā « petite épouse ». Il sert également à fabriquer des diminutifs de diminutifs qui ont pour schème C₁C₂ēC₃(a), d'un nombre très limité de noms. Exemples : klēb « petit chien » > kleyyeb « tout petit chien », ulēd « petit garçon » > uleyyed « tout petit garçon » et enēzā « chevrette » > eneyyazā « toute petite

¹⁰⁸ Cf. Caubet 1993, pp. 76-77 (tome II).

¹⁰⁹ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 281.

¹¹⁰ Cf. Cesàro 1939, p. 143 et Stumme 1898, p. 259.

¹¹¹ Cf. W. Marçais 1950, p. 213.

chèvre »¹¹². En effet le schème $C_1C_2\text{əyy}\text{ə}C_3$ est, dans les parlers bédouins, le schème de diminutif des noms qui ont une voyelle longue entre C_2 et C_3 ¹¹³.

2.4.1.2. Le diminutif des quadrilitères.

2.4.1.2.1. Diminutif sur le schème $C_1C_2\bar{e}C_3\bar{i}C_4$.

Les quadrilitères formés sur le schème $C_1vC_2C_3\bar{a}C_4$ (avec une voyelle longue entre la 3^{ème} et la 4^{ème} consonne radicale) forment leur diminutif sur le schème $C_1C_2\bar{e}C_3\bar{i}C_4$. Exemples : meftāḥ « clé » > mfētīḥ « petite clé », serwāl « pantalon » > srēwīl « petit pantalon », šebbāk « grille (pour fenêtre) », šbēbīk « petite grille (pour fenêtre) ». Ceci rapproche le parler de Tripoli des parlers bédouins ainsi que le précise William Marçais : « certains faits opposent tout le bloc bédouin au bloc sédentaire [...] au diminutif citadin f'îlel un paradigme bédouin f'êlîl »¹¹⁴.

2.4.1.2.2. Diminutif sur le schème $C_1C_2\bar{e}C_3vC_4$.

Les quadrilitères formés sur le schème $C_1vC_2C_3vC_4$ ont leurs diminutifs formés sur le schème $C_1C_2\bar{e}C_3vC_4$. Exemples : eagrāb « scorpion » > eāgēreb « petit scorpion », ärneb « lièvre » > urēneb « petit lièvre ».

2.4.1.2.3. Diminutif sur le schème $C_1C_2\bar{e}C_3C_4a$.

Les quadrilitères formés sur le schème $C_1vC_2C_3C_4a$ ont leurs diminutifs formés sur le schème $C_1C_2\bar{e}C_3C_4a$. Exemples : řānzra « marmite » > řnēzra « petite marmite », guntša « taupe » > gnētšā « petite taupe ».

2.4.1.3. Les diminutifs des adjectifs de couleur.

Les adjectifs de couleur formés sur le schème $aC_1C_2vC_3$ ont leurs diminutifs formés sur le schème $iC_1\bar{i}C_2vC_3$. C'est un diminutif qui n'est admis que pour les noms de couleurs et qui n'est en usage que dans les parlers de type bédouin, avec une voyelle initiale i ¹¹⁵. Exemples : aḥmaṣ « rouge » > iḥmaṣ, azrāg « bleu » > izīrāg, āxdor « vert » > ixīdur, akḥal « noir » > ikīḥal.

2.4.1.4. Exceptions.

Les noms suivants ont des diminutifs irréguliers : umm « mère » > umēmā, bu « père » > ḥḥ'ōy, xu « frère » > uxēy, uxt « sœur » > uxeyyā, bent « fille » > bneyyā.

Les diminutifs se forment sur des schèmes qu'on retrouve dans les parlers de type bédouin : le diminutif des trilitères se forme sur le schème $C_1C_2\bar{e}C_3(a)$, qui s'oppose au schème $C_1C_2\text{əyy}\text{ə}C_3$ des parlers sédentaires (ce dernier schème est utilisé pour les diminutifs de noms de schème $C_1C_2\bar{e}C_3$, y compris lorsqu'il s'agit déjà du diminutif $C_1C_2\bar{e}C_3$) ; les quadrilitères formés sur le schème $C_1vC_2C_3\bar{a}C_4$ ont leurs diminutifs formés sur le schème $C_1C_2\bar{e}C_3\bar{i}C_4$ (qui s'oppose au schème $C_1C_2\bar{e}C_3vC_4$

¹¹² Cf. Cesàro 1939, p. 145.

¹¹³ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 145.

¹¹⁴ Cf. W. Marçais 1950, p. 213. De même, les quadrilitères formés sur le schème $C_1vC_2C_3\bar{a}C_4$, forment leur pluriel sur le schème $C_1C_2\bar{a}C_3\bar{i}C_4$; cf. 2.4.3.1. et W. Marçais 1950, p. 213 : « Particulière aussi à tous les parlers considérés est la conservation de i long de la syllabe terminale de pluriel de quadrilitère ».

¹¹⁵ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 147.

des parlers citadins ; et les adjectifs de couleurs formés sur le schème $aC_1C_2vC_3$ forment leurs diminutifs sur le schème $iC_1iC_2vC_3$ (qui s'oppose au schème $C_1C_2iC_2vC_3$).

2.4.2. Elatifs¹¹⁶.

2.4.2.1. Pour former le comparatif des adjectifs simples, il suffit de placer aktar « plus » après l'adjectif. La construction se fait avec la préposition men. Exemples : es-sāms el-yōm ḥarra aktar men āmes « le soleil aujourd'hui est plus chaud qu'hier », idē-yā asxan men idē-k « mes mains sont plus chaudes que tes mains ».

2.4.2.2. Le comparatif peut aussi s'exprimer sur le schème afeal, mais cette forme n'est utilisée que pour quelques adjectifs¹¹⁷. Exemples : akbar « plus grand » < kbīr « grand », aṣḡar « plus petit » < ṣḡīr « petit », aḡla « plus cher » < ḡālī « cher ».

2.4.3. Pluriels¹¹⁸.

2.4.3.1. Pluriel de quadrilitères.

2.4.3.1.1. Le pluriel des quadrilitères qui sont formés sur le schème $C_1vC_2C_3vC_4$ ou $C_1vC_2C_3C_4(a)$ se forme sur le schème $C_1C_2āC_3C_4$ ¹¹⁹. Exemples : defter « registre » > dfāter « registres » ; rōšen¹²⁰ « fenêtre » > rwāšen « fenêtres » ; medērsa « école » > mdāres « petite école ».

2.4.3.1.2. Le pluriel des quadrilitères formés sur le schème $C_1vC_2C_3āC_4$ se forme sur le schème $C_1C_2āC_3iC_4$ ¹²¹. Exemples : meftāḥ « clé » > mfātīḥ « clés », muṣmār « clou » > mṣāmīr « clous », šebbāk « grille (pour fenêtre) », šbābīk « grilles (pour fenêtre) »¹²².

2.4.3.2. Pluriel des adjectifs.

Les adjectifs formés sur le schème $C_1C_2iC_3$ font leur pluriel sur le schème $C_1C_2āC_3$ ¹²³. Exemples : ṣḡīr « petit » > ṣḡār « petits »¹²⁴ ; kbīr « grand » > kbār « grands » ; smīn « gras » > smān « gras ».

Il existe quelques exceptions, dont le pluriel se forme sur le schème $C_1C_2uC_3$ ¹²⁵ : ždīd « nouveau » > ždud « nouveaux » ; ḡdīm « ancien » > ḡdum « anciens ».

¹¹⁶ Cf. Cesàro 1939, p. 148 ; Stumme 1898, p. 256 ; Ph. Marçais 1977, p. 138 ; Geist 1980, p. 89 ; Dhina 1938, p. 333.

¹¹⁷ Cf. Cesàro 1939, pp. 148-149 ; Ph. Marçais 1977, p. 139.

¹¹⁸ Cf. Cesàro 1939, pp. 112-137 ; Stumme 1898, p. 261-267.

¹¹⁹ Cf. Geist 1980, p. 79.

¹²⁰ rōšen < rawšen, où la diphtongue aw est réduite à ō.

¹²¹ Cf. Geist 1980, p. 80 ; Ph. Marçais 1977, p. 123.

¹²² Cf. W. Marçais 1950, 213 (cf. note 110).

¹²³ Cf. Cesàro 1939, p. 127 ; Ph. Marçais 1977, p. 128.

¹²⁴ Eugenio Griffini nous précise que le pluriel ṣḡāwīr (pluriel du diminutif ṣḡeyyer) est plus fréquemment utilisé que ṣḡār (cf. Griffini 1913, p. 213).

¹²⁵ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 126.

2.4.4. Duels¹²⁶.

Le duel se forme en suffixant *-ēn* aux substantifs, résultat de la réduction de la diphtongue *-ayn*.

Stumme (1898) nous informe que le duel est beaucoup utilisé à Tripoli et nous précise qu'il l'est beaucoup plus qu'à Tunis et que dans les autres pays du Maghreb et qu'on peut facilement rencontrer, au duel, n'importe quel substantif¹²⁷. Exemples : *trêg* « une route » > *trêgēn* « deux routes » ; *gahwā* « un café » > *gahwtēn* « deux (tasses de) cafés » ; *āmāra* « un signe » > *āmārtēn* « deux signes ».

Cependant Cesàro (1913) nous informe que l'emploi du duel est de plus en plus limité « aux noms exprimant des notions envisagées comme élément d'une paire »¹²⁸. Les noms d'unités de mesure et de temps prennent le duel, ainsi que ceux des parties doubles du corps. Exemples : nom du couple père-mère : *wāldēn* ; unités de temps : *dgīgtēn* « deux minutes », *yōmēn* « deux jours », *šahrēn* « deux mois », *sāetēn* « deux heures », *ēāmēn* « deux ans », *lētēn* « deux nuits » ; unités de mesure : *ždūltēn* (mesure de superficie), *kēltēn* (mesure de capacité, de grain ou de liquide), *drāēēn* « deux coudées », *mītēn* « deux cents », *ālfēn* « deux mille » ; parties doubles du corps : *wudnēn* « deux oreilles », *īdēn* « (deux) mains », *drāēēn* « deux bras », *kurēēn* « (deux) jambes », *rižlēn* « (deux) pieds », *ketfēn* « deux épaules ». Pour certaines parties doubles du corps, le duel sert (également) de pluriel ; d'autres ont un pluriel interne. Exemples : *wudnēn* « deux oreilles » mais *udān* « oreilles », *drāēēn* « deux bras » mais *dereān* « bras », *ketfēn* « deux épaules » mais *ktāf* « épaules ».

A Tripoli, là où le duel n'est plus en usage, on lui substitue par le numéral *zōz* « deux » suivi du substantif au pluriel. Exemples : *zōz hūtāt* « deux poissons », *zōz bībān* « deux portes », *zōz knāsā* « deux balais ».

Dans les parlers bédouins l'usage du duel est courant et on peut fréquemment rencontrer n'importe quel substantif au duel, or on remarque une évolution à Tripoli (d'après ce qu'en dit Stumme, d'une part, et Cesàro, d'une autre part) et l'utilisation du duel à tendance à se figer à certaines expressions.

2.4.5. Noms de nombre¹²⁹.

Il faut distinguer l'emploi du nom de nombre à l'état libre (un, deux, trois, etc.) et l'état du nom de nombre à l'état construit (un livre, deux livres, trois livres, etc.).

A l'état construit, il y a trois types de constructions, selon les groupes de nombres suivants : de 1 à 10 et de 11 à 19.

2.4.5.1. Noms de nombre de 1 à 10.

A l'état construit, pour dire « un livre », on emploie le mot nu *ktāb*. L'indétermination est marquée par l'article Ø. Si on veut insister, on peut dire *ktāb wāhed* « un seul livre ». De 2 à 10, l'objet compté est au pluriel. La construction [nom de nombre + nom de l'objet compté] est celle de l'annexion directe. Quand l'objet compté est déterminé, seul le nom de nombre prend l'article. Le nom de l'objet compté ne prend pas l'article et il se met au pluriel. De plus, le nom de l'objet compté suit toujours le nom de nombre. C'est le complexe [nom de nombre +

¹²⁶ Cf. Stumme 1898, p. 261 ; Cesàro 1939, p. 106 ; Geist 1980, p. 108.

¹²⁷ Cf. Stumme 1898, p. 261 ; Griffini 1913, p. 98 ; Ph. Marçais 1977, p. 115.

¹²⁸ Cf. Cesàro 1939, p. 106 ; Ph. Marçais 1977, p. 116.

¹²⁹ Cf. Cesàro 1939, pp. 153-155 ; Stumme 1898, p. 274 ; Ph. Marçais 1977, pp. 173-180.

nom de l'objet compté] qui prend l'article. Exemples : el-arbe-äyyām « les quatre jours » ; es-säbeä-dyār « les sept chambres » ; el-eaşrā-žämmälä « les dix chameliers ». Par ailleurs, certains noms sont susceptibles de revêtir la forme du duel (ktābēn « deux livres »).

	A l'état libre	à l'état construit
un	wāhed	Ø ktāb
deux	zōz, tnēn	ktābēn, zōz-ktub
trois	tlātā	telt-ktub
quatre	arbea	arbeä-ktub
cinq	xamsä	xams-ktub
six	settä	sett-ktub
sept	säbea	säbeä-ktub
huit	tmānyä, temnä	tmen-ktub
neuf	tesca	tesca-ktub
dix	eaşra	eaşrā-ktub

2.4.5.2. Noms de nombre de 11 à 19.

A l'état construit, avec les noms de nombre allant de onze à dix-neuf, le nom de l'objet compté reste au singulier. La construction est également celle de l'annexion directe. A l'état construit, le r de eaşr réapparaît sous la forme d'une autre liquide l¹³⁰. Exemples : ḥdāşel-wuld « onze garçons » ; ṭnāşel-eām « douze ans » ; tluṭṭāşel-bent « treize filles ». On constate que le l s'assimile à la première consonne du nom de l'objet compté, quand cette dernière est une consonne solaire¹³¹. Exemples : arbaeṭāşer-rāzel « quatorze hommes » ; xamstāşež-žmel « quinze chameaux » ; suṭṭāşen-nezmä « seize étoiles ».

	à l'état libre	à l'état construit
onze	ḥdāş	ḥdāşel-ktāb
douze	ṭnāş	ṭnāşel-ktāb
treize	tluṭṭāş	tluṭṭāşel-ktāb
quatorze	arbaeṭāş	arbaeṭāşel-ktāb
quinze	xamstāş	xamstāşel-ktāb
seize	suṭṭāş	suṭṭāşel-ktāb
dix-sept	säbaeṭāş	säbaeṭāşel-ktāb
dix-huit	tmunṭāş	tmunṭāşel-ktāb
dix-neuf	tsäeṭāş	tsäeṭāşel-ktāb

3. Syntaxe.

Dans cette partie, la possession (la construction synthétique et la construction analytique), le pronom relatif, l'expression du futur, le réfléchi, l'article indéfini, les démonstratifs et les déictiques (les adjectifs et les pronoms démonstratifs, en distinguant l'espace lié à l'énonciateur, l'ici, et l'espace lié à l'énonciateur et au co-

¹³⁰ Comme on le retrouve dans les parlers citadins préhilaliens de Tlemcen et de Nédroma.

¹³¹ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 178.

énonciateur, le là-bas), l'expression du lieu, les prépositions lē- et l-, ainsi que la négation (négation verbale et nominale), seront successivement traités.

3.1. Possession.

En arabe littéral, pour marquer la relation de possession, on a recours à la construction synthétique (ou état d'annexion). Dans les dialectes arabes, l'usage en est souvent assez réduit, pour ne plus être possible, parfois, que dans des limites étroites (dans des groupements de notions naturellement associées, dans l'usage des noms de parenté, dans l'expression des parties du corps ou de notion d'appartenance à la personne). La construction analytique est une innovation propre aux dialectes, où le déterminé est relié au déterminant par une particule indiquant l'appartenance, la possession. Dans le parler arabe de Tripoli, la particule utilisée est *mtāe* (cf. *matāe* « objet, propriété de », en arabe littéral). À côté de cette particule, on en relève d'autres au Maghreb : *ntāe* (variante de *mtāe*, où le *m* est assimilé par la dentale *t*), *tāe* et *ta* du maltais (formes réduites des deux précédentes), *dyāl*, *əddi*, *di*, *əlli*, ainsi que *jna*, en usage au Fezzân¹³². Dans les dialectes, d'une manière générale, on a recours à la construction synthétique (ou état d'annexion) et à la construction analytique ; dans le cas du maltais, où on a abouti à la suppression totale de la construction synthétique.

3.1.1. Construction synthétique (état d'annexion)¹³³.

Le premier terme de la construction synthétique ne comporte pas d'article ; il est déterminé par un second terme, qui est, soit indéterminé (exemple : *yōm-eəd* « un jour de fête »), soit déterminé par un article, un adjectif démonstratif ou possessif, ou un nom propre. Dans le parler arabe de Tripoli, l'usage en est assez réduit, pour n'être possible parfois que dans des limites étroites (dans des groupements de notions naturellement associées, comme *bāb-el-ħōš* « la porte de la maison » ; dans l'usage des noms de parenté : *eelt-xū-i* ou *maṛt-xū-i* « la femme de mon frère », *umm-šālah* « la mère de Salah », *bū-mūnir* « le père de Mounir » ; dans l'expression des parties doubles du corps : *rās-i* « ma tête », *wudnē-k* « tes oreilles »).

L'expression de la relation d'appartenance par la construction synthétique est très fréquente dans les parlers bédouins. Or à Tripoli, comme dans les parlers citadins, on a plus recours à la construction analytique.

3.1.2. Construction analytique¹³⁴.

À Tripoli – contrairement à ce qu'on attendrait d'un parler bédouin – l'usage de la construction synthétique est assez réduit, comme on le remarque dans les parlers de citadins, où elle « apparaît comme une catégorie syntaxique résiduelle »¹³⁵ et on a plus recours à la construction analytique, innovation propre aux dialectes sédentaires, où le déterminé est relié au déterminant par une particule indiquant l'appartenance, la possession. La particule utilisée à Tripoli est *mtāe*. Exemples : *el-māklā mtāe el-wuld wāṭyā* « la nourriture de l'enfant est prête », *xdā deṭtār mtāe*

¹³² Cf. Ph. Marçais 1977, p. 168 « *jna*, il fait habituellement un féminin *jənt*, et un pluriel *jni* au masculin, *jnāt* au féminin ».

¹³³ Cf. Cesàro 1939, p. 51 ; Caubet 1993, p. 301 (tome II) ; Ph. Marçais 1977, p. 166.

¹³⁴ Cf. Cesàro 1939, p. 52 ; Ph. Marçais 1977, p. 168.

¹³⁵ Cf. Grand'henry 1976, p. 83.

wuld u kteb fī-h xurṛāfa « il a pris un cahier d'un garçon et y a écrit un conte », el-ḥōš mtāe el-gāde muš bāeīd ēālē-na « la maison du juge n'est pas loin de nous ».

La particule mtāe prend les pronoms personnels suffixes :

/mtāe-i/ > [mtāe-e]

/mtāe-ək/ > [mtāe-äk]

/mtāe-əh/ > [mtāe-äh]

/mtāe-ha/ > [mtāh-ḥa]

/mtāe-na/ > [mtāe-nä]

/mtāe-kum/ > [mtāe-kum]

/mtāe-hum/ > [mtāh-ḥum]

La particule mtāe n'est pas invariable dans le parler arabe de Tripoli, ni, en général, dans les parlers bédouins. Elle varie en fonction du genre et du nombre du premier terme. Il existe une forme au féminin singulier mtāet, ainsi qu'une forme au masculin pluriel mtāeīn et une forme au féminin pluriel mtāeāt, qui peuvent être employées après des noms déterminés¹³⁶. Exemples : el-kāswā mtāe-i « mon costume » ; ḥādu mtāeīn-i « ceux-là sont à moi » ; ed-dōrāt mtāeāt l-āmes « les rondes d'hier ».

3.2. Relatif¹³⁷.

Le relatif est əlli. Il est invariable en genre et en nombre. əlli se réduit parfois à li. Il n'est employé que si son antécédent est déterminé¹³⁸. Exemples : el-bābūr elli že āmes men beḡgāzi « le bateau qui est venu hier de Benghazi » ; er-rāzel elli že « l'homme qui est venu » ; en-nās lī-yebbu yoh'rbu « les gens qui veulent fuir » ; wēn ez-zrāzīr lī-ḥāṣṣelt ? « où sont ces oisillons que vous avez attrapés ? ». Avec un antécédent indéterminé, le relatif n'est pas exprimé. Exemple : mā-rēt-š ḥṣān yežri zey er-rīh ? « n'as-tu pas vu un cheval qui courait comme le vent ? ».

A côté de ce pronom, il en existe d'autres au Maghreb : əddi (parfois réduit à di) usuel dans les parlers préhilaliens très anciens, tels que les parlers juifs, ainsi qu'à Djidjelli et Collo (Nord Constantinois). Il est important de remarquer que dans les parlers préhilaliens anciens il y a un lien entre le relatif et la particule de possession, qui sont confondus en əddi.

3.3. Expression du futur¹³⁹.

3.3.1. La conjugaison préfixale a une valeur de futur. Un marqueur temporel dans la phrase précise cette idée de futur. Exemples : nemšu l-trābles ḡudwīkā « nous irons à Tripoli demain » ; netlāgu ṣ-ṣobāḥ bekri « nous nous rencontrerons tôt demain matin ».

La conjugaison préfixale peut avoir une valeur de futur, même sans marqueur temporel donné par la phrase. Elle indique que le procès se produira à un moment

¹³⁶ Cf. Cesàro 1939, p. 48 ; Ph. Marçais 1977, p. 168 ; Grand'henry 1976, p. 71 ; W. Marçais 1908, p. 175 ; Dhina 1938, p. 348.

¹³⁷ Cf. Cesàro 1939, p. 63 ; Stumme 1898, p. 273.

¹³⁸ A côté de ce pronom, il en existe d'autres au Maghreb : əddi (parfois réduit à di) usuel dans les parlers préhilaliens très anciens, tels que les parlers juifs, ainsi qu'à Djidjelli et Collo (Nord Constantinois ; cf. Ph. Marçais 1952). Il est important de remarquer que dans les parlers préhilaliens anciens il y a un lien entre le relatif et la particule de possession, qui sont confondus en əddi.

¹³⁹ Cf. Cesàro 1939, p. 248 ; Ph. Marçais 1977, p. 73.

ultérieur dont il n'est pas spécifié s'il est imminent ou pas. Exemples : *naemel kēf tebbi* « je ferai comme tu veux » ; *nemšu lāmānā nebbu* « nous partirons quand nous voudrons ».

3.3.2. Les auteurs précisent que, pour exprimer le futur, on peut également faire précéder le verbe de la particule *b-*, mais uniquement dans les énoncés affirmatifs ou interrogatifs. Exemples : *el-bennāy b-iži ġudwa* « le maçon viendra demain » ; *ās b-taemel el-yōm ?* « Que feras-tu aujourd'hui ? » ; *huwwā b-igūl l-āk wēn mšēnā* « lui, il te dira où nous sommes allés ». Antonio Cesàro précise que cette construction avec la particule *b-* exprime l'idée de vouloir accomplir une action ; Philippe Marçais indique que cette construction marque « l'imminence, la possibilité (parfois la volonté, la finalité) ».

Stumme et Cesàro émettent l'hypothèse que cette particule *b-* serait dérivée du verbe *yəḥḥi* « il veut », à la conjugaison préfixale (cf. 2.1.3.8.)¹⁴⁰.

3.4. Réfléchi¹⁴¹.

Pour exprimer le réfléchi, on peut avoir recours aux 5^{ème}, 6^{ème} et 8^{ème} formes verbales (cf. morphologie verbale). Le réfléchi s'exprime aussi au moyen des mots *rūḥ* « esprit, âme », *ḥāl* « état » et *nāfs* « âme ». Ces différents termes sont augmentés des pronoms suffixes. Exemples : *gtel rūḥ-ah* « il s'est suicidé » ; *wāṭṭe rūḥ-āk* « prépare-toi » ; *wāṭṭe nāfs-āk* « prépare-toi » ; *dābbār ḥāl-āk* « débrouille-toi ».

3.5. Article indéfi¹⁴².

L'indétermination est marquée dans le parler arabe de Tripoli par l'article Ø. On emploie le mot nu. Exemples : *bīr* « un puits », *ṣṣrānā* « une grenouille », *krāsi* « des chaises ». Dans ce parler, un article indéfini *wāḥd-əl-*, formé à partir du numéral, n'a pas été développé, comme on le retrouve dans les parlers (surtout citadins) du Maroc ou de l'Algérie¹⁴³. On sait que les parlers bédouins en font un usage très limité¹⁴⁴.

3.6. Démonstratifs, déictiques¹⁴⁵.

On trouve beaucoup de variation, dans l'étude de Stumme, pour les adjectifs et les pronoms démonstratifs, des formes augmentées et beaucoup de variantes pour le pluriel. Ceci est propre aux parlers de bédouins.

Comme le précise Dominique Caubet¹⁴⁶, « il y a deux types de démonstratifs, les déterminants nominaux et les pronoms. Tous deux distinguent deux espaces qu'ils opposent : celui qui est lié au sujet énonciateur, d'une part ; et, d'autre part, celui qui renvoie aux limites de l'espace lié aux interlocuteurs et qui, bien qu'il soit très variable, a généralement comme limite le visible (murs, ligne d'horizon...). Il serait erroné de vouloir réduire cette différence à une distinction proche-lointain, comme

¹⁴⁰ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 73 ; Stumme 1898, p. 240 ; Cesàro 1939, p. 248.

¹⁴¹ Cf. Cesàro 1939, p. 73 ; Stumme 1898, p. 273 ; Cohen 1963, pp. 152-153 ; Grand'hénry 1976, p. 82 ; Boris 1958, p. 229 et p. 619.

¹⁴² Cf. Cesàro 1939, p. 41 ; W. Marçais 1950, p. 201 ; Stumme 1898, p. 274.

¹⁴³ Cf. Cohen 1963, p. 156 et Ph. Marçais 1977, p. 164.

¹⁴⁴ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 164 ; Cohen 1963, p. 156.

¹⁴⁵ Cf. Cesàro 1939, p. 58 ; Stumme 1898, p. 272 ; Caubet 1993, pp. 168-169 (tome I).

¹⁴⁶ Cf. Caubet 1993, p. 168 (tome I).

c'est encore trop souvent le cas. Il faut tenir compte de la dimension modale : le fait que l'énonciateur s'approprie un objet ou qu'il le rejette ».

3.6.1. Adjectifs démonstratifs.

3.6.1.1. L'espace lié à l'énonciateur, l'ici.

« Cet espace peut soit inclure l'énonciateur : f-hād-əl-bīt [...] dans cette pièce (où je suis), soit désigner un point déterminé par rapport à lui : hād-əl-ktāb ce livre (que je montre) » ¹⁴⁷.

cet homme	hā-ṛ-ṛāžel hāda-ṛ-ṛāžel
cette fille	hā-l-bent hādi-l-bent
ces chameliers	hā-ž-žāmmālā hādu-ž-žāmmālā hādōl-ež-žāmmālā hādōlā-ž-žāmmālā hādōn-ež-žāmmālā hādōnā-ž-žāmmālā ¹⁴⁸ hādōmā-ž-žāmmālā

ha-l- (« ce, cet, cette, ces ») est le déterminant nominal, invariable en genre et en nombre, très fréquemment utilisé dans le parler arabe de Tripoli ¹⁴⁹. Il existe aussi les adjectifs démonstratifs variables en genre et en nombre : hāda-l- « ce », hādi-l- « cette » et hādu-l-, hādōl-el-, hādōlā-l-, hādōn-el-, hādōnā-l-, hādōmā-l- « ces, celles ».

3.6.1.2. L'espace lié à l'énonciateur et aux co-énonciateurs, le là-bas.

« L'espace du là-bas renvoie aux limites du visible, mais il peut aussi marquer un éloignement affectif et donc modal : dāk-əl-wəld ma bga š yəgləs ! [...] Ce gosse-là ne veut pas rester tranquille ! » ¹⁵⁰.

cet homme-là	hādāk-eṛ-ṛāžel hādāka-ṛ-ṛāžel dāk-eṛ-ṛāžel dāka-ṛ-ṛāžel hāk-eṛ-ṛāžel ¹⁵¹ hāka-ṛ-ṛāžel
--------------	---

¹⁴⁷ Cf. Caubet 1993, p. 168 (tome I).

¹⁴⁸ Cette forme se retrouve aussi dans le parler arabe de Tozeur (cf. Saada 1984, p. 79) et dans le parler des Marazig (cf. Boris 1958, p. 633).

¹⁴⁹ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 197 ; W. Marçais 1950, p. 201 ; Boris 1958, p. 633.

¹⁵⁰ Cf. Caubet 1993, p. 169 (tome I).

¹⁵¹ Cette forme se retrouve aussi dans le parler arabe de Tozeur (cf. Saada 1984, p. 79) ; cf. Ph. Marçais 1977, p. 197.

cette fille-là	hādīk-el-bent hādīkā-l-bent ¹⁵² dīk-el-bent dikā-l-bent ¹⁵³
ces chameliers-là	hādōk-ež-žāmmālā hādōkā-ž-žāmmālā dōk-ež-žāmmālā dōkā-ž-žāmmālā

3.6.2. Pronoms démonstratifs.

3.6.2.1. L'espace lié à l'énonciateur, l'ici.

ceci	hāda hādāyā
celle-ci	hādi hādīyā
ceux-ci	hādu hādōl hādōla hādōlāyā hādōn hādōna hādōnāyā hādummā

3.6.2.2. L'espace lié à l'énonciateur et aux co-énonciateurs, le là-bas.

cela	hādāk hādāka hādākāyā
celle-là	hādīk hādīkā hādīkāyā
ceux-là	hādōk hādōka hādōkāyā dōk dōka dōkāyā hādōkummā

3.6.3. Expression du lieu¹⁵⁴.

« Comme pour les démonstratifs [...], on reprendra la distinction entre espace lié au sujet énonciateur, et espace lié aux deux énonciateurs, c'est-à-dire, renvoyant aux limites de la vision »¹⁵⁵.

¹⁵² Cf. Saada 1984, p. 79.

¹⁵³ Cf. Saada 1984, p. 79.

¹⁵⁴ Cf. Cesàro 1939, p. 74 ; Stumme 1898, p. 280.

« ici » se dit hnā ou hnāyā ; « il sert à désigner l'espace où évolue l'énonciateur »¹⁵⁶.

« là » se dit tāmmā ; cette adverbe marque « un éloignement de l'énonciateur » et vise « les limites de la vision ».

« là-bas » se dit gādi (ou, moins employé, hnāk) ;
gādīkā « là-bas, par là » désigne un lieu éloigné et imprécis et il convient pour ce qui n'est attribué ni à l'énonciateur, ni au co-énonciateur.

3.7. Prépositions¹⁵⁷.

La préposition lē- et la préposition l- seront successivement traitées.

3.7.1. lē-

Cette préposition lē- « à, pour » marque l'attribution, la destination, le mouvement (avec plus de distance que la préposition l-). On ne trouve cette préposition que pourvue des pronoms suffixes. Voici le paradigme : lē-yā, lē-k, lē-h, lē-hā, lē-nā, lē-kum, lē-hum. La préposition lē- avec les suffixes rend aussi le possessif.

3.7.2. l-

Cette préposition l- dénote l'attribution, la destination, la localisation avec mouvement. Elle est dépourvue de voyelle propre. Philippe Marçais dit qu'en l'employant avec les pronoms suffixes, « l- ne peut généralement pas être autonome. Il n'y a qu'en Libye où il est possible de l'admettre dans une proposition nominale comme hāda l-i 'ceci est à moi'. Partout ailleurs, on aura lē- »¹⁵⁸. Voici le paradigme avec les pronoms suffixes : l-i, l-āk, l-āh, l-hā, l-nā¹⁵⁹, l-kum, l-hum.

3.8. Négation¹⁶⁰.

3.8.1. Négation verbale.

3.8.1.1. La négation verbale est une négation double et discontinue. Elle s'obtient en ajoutant au verbe un préfixe mā- et un suffixe -š. Exemples : mā-žāb-āh-š « il ne l'a pas apporté » ; mā-rēnā-k-š « nous ne t'avons pas vu » ; mā-beat-hū l-kum-š « il ne vous l'avait pas envoyé ».

3.8.1.2. La négation mā- (-š) se combine avec les pronoms suffixes¹⁶¹ :

Il s'agit de la négation de la phrase nominale.

	Singulier		Pluriel	
1 ^{ère} pers.	mā-ni	mā-nī-š	mā-nā	mā-nā-š
2 ^{ème} pers.	mā-k	mā-k-š	mā-kum	mā-kum-š
3 ^{ème} pers. masc.	mā-hu	mā-hū-š	mā-hum	mā-hum-š
3 ^{ème} pers. fém.	mā-hi	mā-hī-š		

¹⁵⁵ Cf. Caubet 1993, p. 189 (tome I).

¹⁵⁶ Cf. Caubet 1993, p. 189 (tome I).

¹⁵⁷ Cf. Cesàro 1939, p. 79 ; Stumme 1898, p. 276 ; Ph. Marçais 1977, p. 218.

¹⁵⁸ Cf. Ph. Marçais 1977, p. 218.

¹⁵⁹ l-nā est aussi réalisé [n-nā], résultat d'une assimilation régressive.

¹⁶⁰ Cf. Stumme 1898, p. 283 ; Cesàro 1939, p. 187 ; Ph. Marçais 1977, pp. 275-280.

¹⁶¹ Cf. Stumme 1898, p. 283 ; Geist 1980, p. 133.

3.8.2. Négation nominale.

La négation nominale s'obtient en insérant la forme invariable *mūš* devant le terme à nier. Exemples : *āne mūš tūnsi* « je ne suis pas Tunisien » ; *ēāli mūš xū-y* « Ali n'est pas mon frère » ; *el-ḥōš mtāe el-gāḍe mūš bāeīd eālē-na* « la maison du juge n'est pas loin de nous ».

La syntaxe – à l'instar de la phonétique et de la morphologie – dans le parler arabe de Tripoli, alterne traits préhilaliens et traits bédouins. Le recours à la construction analytique, pour marquer la relation de possession, est un trait préhilalien novateur. L'indétermination est marquée par l'article Ø ; un article indéfini wāḥd-al n'a pas été formé à partir du numéral wāḥad, comme dans les parlers préhilaliens. On retrouve beaucoup de variation pour les adjectifs et les pronoms démonstratifs : des formes augmentées et beaucoup de variantes pour le pluriel, trait propre aux parlers de type bédouin.

4. Lexique.

Une liste (non exhaustive) de certains mots (verbes, noms, adjectifs, adverbes, pronoms indéfinis, quantificateurs), pour lesquels on sait qu'il y a de la variation selon les parlers, est proposée ; on vérifie également le genre de certains termes.

4.1. Verbes.

faire	dār, idīr / emel, yaemel ¹⁶²
entrer	xašš, ixušš ¹⁶³ / dxal, yudxul
sortir	ṭlāe, yaṭlāe ¹⁶⁴
vouloir, désirer	bā, yeḥḥe ¹⁶⁵
aimer	ḥabb, iḥebb ¹⁶⁶
voir	šbaḥ, yešbaḥ / ra ¹⁶⁷
regarder	šbaḥ, yešbaḥ fi
tomber (pluie)	šābb, iṣūbb (el-mṭār)
trouver	lgā, yelgā
mettre	dār, idīr/ ḥāṭṭ, iḥoṭṭ

¹⁶² Les deux verbes alternent. emel, yaemel est considéré comme un verbe sédentaire, préhilalien, alors que dār, idīr est le verbe en usage dans les parlers bédouins.

¹⁶³ On trouve xašš, ixušš, qui est considéré comme bédouin. Cf. Marçais et Guīga 1959, tome 3, p. 1088 : « ḥāšš e'ālā " entrer chez qq., auprès de qq. " (compris, occasionnellement employé, mais considéré comme du langage bédouin) ».

¹⁶⁴ On ne trouve pas xrəž.

¹⁶⁵ Pour dire « vouloir, aimer, désirer », on se sert de deux verbes : bā, yābā et ḥḥā, yeḥḥe (cf. 2.1.3.8.). Dans l'usage, le premier verbe est utilisé à la conjugaison suffixale, alors que le second est employé pour la conjugaison préfixale. On trouve cela dans les parlers arabes du Fezzān¹⁶⁵ : il n'apparaît à la conjugaison suffixale que sous la forme bā, bī, alors qu'à la conjugaison préfixale, on retrouve les deux formes tḥī et tābā (p. 10 : nābbi bīntāk ; p. 41 : tḥī ; p. 8 : u ḥéyyā mā-tābā-š tkāllmā ; p. 34 : mā-tābā-š ; p. 50 : ēlli ibi wulda yēbṛa).

¹⁶⁶ Les auteurs précisent que le verbe ḥabb, iḥubb n'est utilisé qu'avec le sens d'« aimer ».

¹⁶⁷ Les auteurs précisent que le verbe ra (préhilalien, citadin), avec le sens de « voir, regarder », n'est utilisé qu'aux premières et deuxièmes personnes de la conjugaison suffixale. šbaḥ, yešbaḥ est considéré comme bédouin. On ne retrouve pas šāf, iṣūf à Tripoli ; on le retrouve par contre en Cyrénaïque (cf. Griffini 1913, p. 298 et Panetta 1943, p. 223).

poser	hâtt, iḥott
descendre	nzel, yenzel
monter	rgā, yergā / rkāb, yārkāb ¹⁶⁸
venir (viens !)	žā, iži (tāēāla ! ¹⁶⁹)
ouvrir	ḥall, iḥell
retourner, revenir	wāllā, iwulli / rowwaḥ, irowwaḥ / ržae, yeržae ¹⁷⁰
devenir	šār, iṣīr / wālla, iwālli
devenir grand	kbār, yukbur
maigrir	nḥaf, yenḥaf
grossir	šmen, yesmen
mûrir	ṭāb, iṭēb
devenir blanc	ṭlāe, yāṭlāe ābyād
rendre	radd, irudd
demander (quelque chose)	ṭlāb, yoṭlōb
demander (interroger)	nšed, yeṣšed
il faut que	lāzem / yelzem
emporter	žāb, ižīb / rfae, yerfae
attendre	stānnā, yestānnā / rāžā, irāži
dormir	rged, yurgud
rester	bgā, yebgā / gead, yogead
s'asseoir par terre	gaemez, igamez
s'asseoir sur une chaise	gead, yogead
fermer	šākkar, išākkar
tousser	kaḥḥ, ikuḥḥ
prendre	xdā, yāxed
écouter	smae fi, yesmae fi
entendre	smae, yesmae
dormir	rged, yurgud
se lever	nāḍ, inōḍ
travailler	xdem, yexdem
envoyer	beat, yebeat
jeter	rmā, yermi
attraper	ḥāššāl, iḥāššāl / kmeš, yekmeš / šedd, išedd
saisir, tenir ferme	šedd, išedd
arrêter	wāggāf, iwāggāf
arrête !	wāggāf !
raconter	ḥkā, yāḥki
cacher	dāss, idess
se cacher	lbed, yelbed
faire mal	užae, yūžae
j'ai mal à la tête	ṛās-i yūžae fi-yā
il faut que	yelzem, lāzem

¹⁶⁸ On trouve rkāb, yārkāb qui est typiquement bédouin.

¹⁶⁹ On trouve l'impératif tāēāla des parlers bédouins.

¹⁷⁰ ržae, yeržae est considéré comme sédentaire préhilalien.

4.2. Noms.

pluie	mṭār ¹⁷¹
nuit	lēl
matin	ṣoḅḅ
un œuf	dāḥyā
thé	šāhi
homme	raḥel / tārrās
femme	mra
(épouse)	(mra / āhēl / eēlā / zōza)
père	bu
mère	umm
maman	yummi, yumṣā, yāmṣā
sœur	uxt
frère	xu
grand-mère	ḥännā / ḥännānā
grand-père	žedd
oncle paternel	eamm
sa tante paternelle	āhēl-eamm-āh / maṭt-eamm-āh ¹⁷²
oncle maternel	xāl / xāl
tante maternelle	xālā
gendre	nsīb, rbīb
main	īd / yedd
pied	režl
gens	nās ¹⁷³
tous les gens	nās kull-hā / nās kull-hum
carottes	sfennāri
tomates	tmāṭem
oranges	burdgān / līm ¹⁷⁴
citrons	gāreṣ
poires	anzāṣ
noix	zōza
gombo	bāmyā
courge	gaṛea
citrouille	gaṛea ḥamra
courgette	gaṛea bēdā
épinards	sbānāk
cardons	xuršuf
artichaut	āngīmār
lentilles	eādes

¹⁷¹ mṭār a le sens de « pluie », nāw celui de « chaleur » et šita celui d'« hiver » ; alors que dans d'autres dialectes, ces trois mots peuvent avoir le sens de « pluie ». « averse » se dit šbūb, « crachin » se dit bišbāšā, mihān veut dire « pluie très forte » et sēl « pluie avec inondation ».

¹⁷² Le terme eamma n'apparaît dans aucune des sources.

¹⁷³ Chez les auteurs, on remarque que nās s'accorde tantôt au féminin (kull en-nās tetsowweg « tous les gens vont au souk »), tantôt au pluriel (en-nās el-ḥādrīn « les gens présents »).

¹⁷⁴ Harvey Goldberg précise que līm est le terme employé par les Juifs de Tripoli (cf. Goldberg 1983, p. 95).

pastèque	dellāe
melon	bāṭṭeḫ, geleāwiyyā
poivre	felfel
sel	melḥ
menthe	naenāe
clé	mefṭāḥ
beurre (frais)	zebdā
beurre (fondu et conservé)	sāmēn
petit-déjeuner	fīṭer
déjeuner	gdā
dîner	eāšā
après-midi (l'après-midi)	eāṣer / baed el-eāṣer ¹⁷⁵
bouche	fāmm
nez	xāšēm
gorge	gāržūma
cheval	ḥṣān, xēl
jument	frāṣ
cochon	xanzīr, ḥallūf
sanglier	xanzīr
poisson	ḥūt
coq	dīk
poulet	farrūž
poussin	fellūs
poule	džāžā
moutons	ḡnam
tapis	sežžādā, bsāṭ ¹⁷⁶
couverture	sežžādā (voyage), baṭṭāniyyā (lit), eābe
village	gāryā, blād

4.3. Adjectifs.

chaud	sxūn, ḥāmi
petit	ṣḡīr
bon, bien	bāhi / mlīḥ

4.4. Adverbes.

aujourd'hui	el-yōm
demain	ḡudwa / ḡudwīkā / ḡudwīkīthā
après-demain	baed-ḡudwa / baed-ḡudwīkā / baed-ḡudwīkīthā
hier	āmes
hier soir	el-bārah
avant-hier	owwul-āmes
avant-hier soir	el-bārah l-ūla
tôt	bekri
le lendemain	mān-ḡudwīkā

¹⁷⁵ « midi » se dit aussi ḡoḥ^or, mais je n'ai pas trouvé baed-eḡ-ḡoḥ^or « après-midi » chez les auteurs.

¹⁷⁶ Cf. W. Marçais 1950, p. 199 : « La Tunisie, comme l'Algérie et le Maroc, a gardé pour " tapis " le vieux mot coranique *zarbiya* (*bsāṭ* n'apparaît qu'en Libye et en Cyrénaïque) ».

ici	hēnā / hēnāyā
ne...personne	ma...ḥadd
encore (à nouveau)	ēād / tāni
encore (durée)	māzāl / bāgi / gāead
ne...plus	mā-ēād-š
tout	okkull ¹⁷⁷ / kull-še / kull-ěš
assez (ça suffit)	yāser, bess
attention !	bāl-āk (sg.), bāl-kum (pl.)
peut-être	bālek (bālek žīeān « il a peut-être faim »), zaema (zaema nešbaḥ-kum « peut-être que je vous verrai »), tereāmta (tereāmta nešbaḥ-kum « peut-être que je vous verrai »), šōr + suffixes (šōr-ek tebbi txūnī-ni « tu veux peut-être me trahir »), šī (nelgā-hum šī « je les trouverai peut-être »)
presque	gēš
encore / pas encore	māzāl, bāgi, gāea / māzāl
il y a / il n'y a pas	fī, tāmmā / mā-fi-š, mā-tāmmā-š

4.5. pronoms indéfinis.

quelque chose	ḥāža / še / šeyy
quelqu'un	ḥadd

4.6. Quantificateurs.

un peu de	šweyyā / šwēy
très peu, à peine	tseyyšā
beaucoup de	yāser / čōk / šōk ¹⁷⁸ / hālba ¹⁷⁹

4.7. Genre.

On vérifie dans cette partie 'Genre', le genre de certains termes. Selon les parlers, certains termes peuvent être soit masculins, soit féminins. En ce qui concerne les substantifs féminins du § 4.7.2., ce sont des mots qui n'ont pas de marques extérieures du féminin.

4.7.1. Masculin.

bāb « porte »
zēt « huile »
mā « eau » ¹⁸⁰
šōf « laine »
mūs « couteau »
gmār « lune »
gālb « cœur »
dukkān « boutique »

¹⁷⁷ On remarque que le /k/ assimile le /l/ de l'article : /əl-kull/ > [okkull].

¹⁷⁸ Du turc çok « beaucoup ».

¹⁷⁹ hālba serait-il à rapprocher de l'hébreu harbēh (הרבה) « beaucoup » ?

¹⁸⁰ Mais le diminutif est toujours au féminin mḥm^woyyā « un peu d'eau ».

4.7.2. Féminin.

On a ici une liste de substantifs féminins qui n'ont pas de marque extérieure du féminin. Il peut s'agir de substantifs qui sont traditionnellement féminins en sémitique, ou bien qui sont féminins à cause du substrat berbère.

dār « chambre »
 reḏl « pied »
 bēt « tente »
 sāms « soleil »
 bāṭn « ventre »
 ārd « terre »
 ṭrêg « route »
 nār « feu »

Conclusion.

Cette étude a permis de mettre en évidence le fait que le parler arabe de Tripoli d'après les sources principales de l'époque est massivement un parler de type bédouin – de type *Sulaym*, dans la classification de William Marçais¹⁸¹ et faisant partie des parlers E, dans la classification de Jean Cantineau¹⁸² – mais on y remarque la présence de caractéristiques propres aux parlers préhilaliens. On a donc affaire à un parler mixte.

C'est en comparant systématiquement le parler arabe de Tripoli avec d'autres parlers bédouins, tels que les parlers de la région du Mzāb¹⁸³, le parler des 'Arbāe¹⁸⁴, celui de Saïda¹⁸⁵ en Algérie, ou le dialecte arabe ḥassānīya de Mauritanie¹⁸⁶, ou encore le dialecte arabe de Skūra au Maroc¹⁸⁷ et en m'appuyant sur l'article de William Marçais sur les parlers de la Tunisie¹⁸⁸ et sur les articles de Philippe Marçais¹⁸⁹ ainsi que ceux de Jean Cantineau¹⁹⁰ sur les parlers de l'Algérie, que j'ai pu dégager les traits bédouins et les traits préhilaliens dans le parler arabe de Tripoli et répondre à mon hypothèse de départ.

L'aspect mixte apparaît dans la phonétique, la syntaxe, la morphologie et le lexique : – En phonétique, la réalisation sonore occlusive [g] du phonème qāf, la réalisation chuintante spirante [ʒ] du ḏīm, les altérations conditionnées des chuintantes et des sifflantes, la labiovélarisation, la réduction des diphtongues ay et aw respectivement en ē et ō, sont des traits communs aux parlers de type bédouin ; mais à l'instar des parlers innovants préhilaliens, ce parler ne possède pas d'interdentales et il a les phonèmes vocaliques brefs d'un parler citadin : il confond, en effet, le /a/ et le /i/ (en /ə/) et sauvegarde l'individualité de /u/.

¹⁸¹ Cf. W. Marçais 1950.

¹⁸² Cf. Cantineau 1938.

¹⁸³ Cf. Grand'hénry 1976.

¹⁸⁴ Cf. Dhina 1938.

¹⁸⁵ Cf. W. Marçais 1908.

¹⁸⁶ Cf. Cohen 1963.

¹⁸⁷ Cf. Aguadé/Elyacoubi 1995.

¹⁸⁸ Cf. W. Marçais 1950.

¹⁸⁹ Cf. Ph. Marçais 1957.

¹⁹⁰ Cf. Cantineau 1937, Cantineau 1938, Cantineau 1940 et Cantineau 1941.

– En morphologie : Pour la morphologie verbale, on remarque qu'il n'y a pas d'innovations, comme dans les parlers préhilaliens : on distingue le genre dans les conjugaisons, au singulier¹⁹¹ ; dans les verbes défectueux, il n'y a pas reconstruction du paradigme, avec des formes comme *təlgāy*, *yəbdāw*, *šrāw*, *mšāt*, par exemple (où apparaît la voyelle longue *ā*) ; et le passif de la 1^{ère} forme se forme au moyen de la 7^{ème} forme ($nC_1C_2əC_3$) et le réfléchi-moyen au moyen de la 8^{ème} forme ($C_1tC_2əC_3$), comme dans les parlers de type Sulaym. Pour la morphologie nominale : les diminutifs se forment sur des schèmes qu'on retrouve dans les parlers de type bédouin : le diminutif des trilitères se forme sur le schème $C_1C_2ēC_3(a)$ (qui s'oppose au schème $C_1C_2əyyəC_3$ des parlers citadins), les quadrilitères formés sur le schème $C_1vC_2C_3āC_4$ ont leurs diminutifs formés sur le schème $C_1C_2ēC_3iC_4$ (qui s'oppose au schème $C_1C_2ēC_3vC_4$ des parlers citadins), et les adjectifs de couleurs formés sur le schème $aC_1C_2vC_3$ forment leurs diminutifs sur le schème $iC_1iC_2vC_3$ (qui s'oppose au schème $C_1C_2iC_2vC_3$).

On remarque, cependant, que l'emploi du duel tend à se figer, comme dans les parlers préhilaliens innovants.

– En syntaxe : Le recours à la construction analytique, pour marquer la relation de possession, est un trait préhilalien novateur. L'indétermination est marquée par l'article \emptyset ; un article indéfini *wāhd-əl* n'a pas été formé à partir du numéral *wāhəd*, comme dans les parlers préhilaliens. On retrouve beaucoup de variation pour les adjectifs et les pronoms démonstratifs : des formes augmentées et beaucoup de variantes pour le pluriel, trait propre aux parlers de type bédouin.

– dans le lexique : on remarque que des termes citadins alternent avec des termes bédouins. On remarque, par exemple, que *emel-yaemel* alterne avec *dār-idīr* « faire », que *dxal-yudxul* alterne avec *xašš-ixušš* « entrer », que *ržæ-yeržæ* alterne avec *wāllā-iwullī* « revenir, retourner » et que *yedd* (citadin, préhilalien) alterne avec *īd* (bédouin) « main ». On note également l'emploi du verbe citadin préhilalien *ra* « voir ». On voit aussi que *nās* s'accorde tantôt au féminin (comme dans les parlers de type bédouin), tantôt au pluriel (comme dans les parlers sédentaires).

Je mène actuellement une étude à Tripoli, où j'enquête sur le terrain. Cette nouvelle étude permettra de constater l'évolution du parler et de compléter les travaux précédents, en prenant en considération, cette fois, les phénomènes de mouvements de population et d'immigration qui ont eu lieu en Libye depuis la moitié du XX^e siècle : l'exode rural (en tenant compte du début de l'exploration des puits de pétrole, en 1955, qui l'a beaucoup influencée) ; l'immigration en provenance d'Afrique noire, principalement, du Tchad et du Soudan, où l'on parle aussi des dialectes arabes ; et l'immigration en provenance d'autres pays arabes (et plus précisément de la Tunisie, du Maroc et de l'Algérie et de l'Égypte).

¹⁹¹ Mais pas au pluriel, comme on le retrouve dans le parler des Marazīg (Sud tunisien) et les parlers bédouins du Fezzān (Libye), très conservateurs (cf. G. Boris 1951 et 1958, et Ph. Marçais 2001).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGUADÉ, Jordi et ELYAACOUBI, Mohammed, (1995). *El dialecto árabe de Skūra (Marruecos)*, Madrid, CSIC.
- BORIS, Gilbert, (1951). *Documents linguistiques et ethnologiques sur une région du Sud Tunisien (Nefzaoua)*, Paris, Adrien Maisonneuve.
- BORIS, Gilbert, (1958). *Lexique du parler arabe des Marazig*, Paris, Klincksieck.
- BURGAT, François et LARONDE André, (2000). *La Libye, Que sais-je ?* n° 1634, Paris, PUF, 2^{ème} édition.
- CANTINEAU, Jean, (1936). « Géographie linguistique des parlers arabes algériens », in *Revue Africaine*, LXXIX, pp. 91-93.
- CANTINEAU, Jean, (1937). « Les parlers arabes du département d'Alger », in *Revue Africaine*, LXXXI, pp. 703-711.
- CANTINEAU, Jean, (1938). « Les parlers arabes du département de Constantine », in *Actes du IV^e Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord*, II, pp. 849-863.
- CANTINEAU, Jean, (1940). « Les parlers arabes du département d'Oran », in *Revue Africaine*, LXXXIV, pp. 220-23.
- CANTINEAU, Jean, (1941). « Les parlers arabes des Territoires du Sud », in *Revue Africaine*, LXXXV, pp. 72-77.
- CANTINEAU, Jean, (1951). « Analyse phonologique du parler d'El-Hâmma de Gabès », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, XLVII, Paris, pp. 64-105.
- CANTINEAU, Jean, (1960a). *Cours de phonétique arabe*, Paris, Klincksieck.
- CANTINEAU, Jean, (1960b). *Etudes de linguistique arabe Mémorial Jean Cantineau*, Paris, Klincksieck.
- CAUBET, Dominique, (1993). *L'arabe marocain, I. Phonologie et morphosyntaxe, II. Syntaxe et catégories grammaticales, textes*, Paris-Louvain, Peeters.
- CAUBET, Dominique, (2001). « Questionnaire de Dialectologie du Maghreb (d'après les travaux de W. Marçais, M. Cohen, G. S. Colin, J. Cantineau, D. Cohen, Ph. Marçais, etc.) », in *EDNA, Estudios de Dialectología Norteafricana y Andalusí*, n° 5 (2000-2001), pp. 73-92.
- CESÀRO, Antonio, (1939). *L'arabo parlato a Tripoli*, Milan, Mondadori, 1939.
- CESÀRO, Antonio (1954). « Racconti in dialetto tripolino », in *Annali dell' Istituto Universitario di Napoli*, VI, pp. 49-59.
- COHEN, David, (1960). *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, La Haye-Paris, Mouton.
- COHEN, David, (1963). *Le dialecte arabe Ḥassāniya de Mauritanie*, Paris, Klincksieck.
- COHEN, David, (1966). « Le système des voyelles brèves dans les dialectes maghribins », in *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, La Haye-Paris, Mouton, pp. 172-178.
- DHINA, A. (1938). « Notes sur la phonétique et la morphologie du parler des 'Arbâe », in *Revue Africaine*, n° 376-377, Alger, pp.313-352.
- DOUTTE, Edmond, (1903). « Un texte arabe en dialecte oranais », in *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, XII, Paris, pp. 335-406.
- FARINA, Giulio, (1912). *Grammatica araba per la lingua letteraria con un'appendice sul dialetto tripolino*, Bologna, Giulio Groos.
- GEIST, Stephen, (1980). *Esquisse du parler arabe de Tripoli (Libye)*, Mémoire de Maîtrise, Paris III.

- GEIST, Stephen , (1981). *La situation linguistique à Tripoli (Libye)*, Mémoire de DEA, Paris III.
- GOLDBERG, Harvey E., (1983). « Language and culture of the Jews of Tripolitania: a preliminary view », in *Mediterranean Language Review*, I, p. 85-102.
- GRAND'HENRY, Jacques, (1976). *Les parlers arabes de la région du Mzāb (Sahara algérien)*, Leiden, Brill.
- GRAND'HENRY, Jacques, (1985). « Un texte arabe de Tripoli (Libye) », in *Mélanges à la Mémoire de Philippe Marçais*, Paris, Adrien Maisonneuve, pp. 65-73.
- GRIFFINI, Eugenio, (1913). *L'arabo parlato della Libia*, Milan, Ulrico Hoepli.
- LARCHER, Pierre, (2001). « Les langues de la Libye : passé et présent », in *La revue des deux rives*, n° 2, pp. 43-51, Paris, L'Harmattan.
- LARIA, Massimo, (1992). « Some phonological and phonetic features of the definite article in the spoken Arabic of Tripoli (Libya) », in *Quaderni del dipartimento di linguistica*, 3, Firenze, Università degli Studi di Firenze, pp. 71-75.
- LARIA, Massimo, (1993). « Classi morfologiche del verbo nel dialetto della Cirenaica », in *Quaderni di studi arabi*, XI, 1993 [1994], pp. 107-115.
- LARIA, Massimo, (1996). « Some characteristic features of Cyrenaican arabic », in *Proceedings of the 2nd Conference of International Arabic Dialectology Association AIDA (Cambridge, 10-14 September 1995)*, Cambridge, University of Cambridge, pp. 123-132.
- MARÇAIS, Philippe, (1947). « Texte en arabe parlé de Sidi Aïssa (Sud Algérois) », in *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales*, VI, Alger, Editions " La Typo-Litho et Jules Carbonel ", p. 195-218, 1942-47.
- MARÇAIS, Philippe, (1952). *Le parler arabe de Djidjelli*, Paris, Maisonneuve, sans date [1952].
- MARÇAIS, Philippe, (1957). « Les parlers arabes », in *Initiation à l'Algérie*, Paris, Adrien Maisonneuve, p. 215-237.
- MARÇAIS, Philippe, (1977). *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, Paris, Adrien Maisonneuve.
- MARÇAIS, Philippe, (2001). *Parlers arabes du Fezzân, textes, traductions et éléments de morphologie rassemblés et présentés par Dominique CAUBET, Aubert MARTIN et Laurence DENOOZ*, Université de Liège, avec la participation de l'INALCO.
- MARÇAIS, William, (1908). *Le dialecte arabe des Ūlād Brāhīm de Saïda*, Paris, Honoré Champion.
- MARÇAIS, William, (1950). « Les parlers arabes », in *Initiation à la Tunisie*, Paris, A. Maisonneuve, pp. 195-219.
- MARÇAIS, William et GUÏGA, Abderrahmân, (1925). *Textes arabes de Takroûna, I. Textes, transcription et traduction annotée*, Paris, Ernest Leroux. (1958). *Textes arabes de Takroûna, II. Glossaire*, Paris, Geuthner, tomes 1 et 2. (1959) *Textes arabes de Takroûna, II. Glossaire*, Paris, Geuthner, tomes 3 à 6. (1960) *Textes arabes de Takroûna, II. Glossaire*, Paris, Geuthner, tome 7. (1961) *Textes arabes de Takroûna, II. Glossaire*, Paris, Geuthner, tome 8.
- MARTEL, André, (1991). *La Libye 1835-1990 Essai de géopolitique historique*, Paris, PUF, 1991.
- MESSAOUDI, Leïla, (2002). « Le parler ancien de Rabat face à l'urbanisation linguistique », in *Aspects of the dialects of arabic today, Proceedings of the 4th*

- conference of the International Arabic Dialectology Association (AIDA), Marrakesh, Apr. 1 – 4. 2000, Rabat, Amapatril, pp. 223-233.
- OWENS, Jonathan, (1983). « Libyan Arabic dialects », in *Orbis*, XXXII, 1-2, Louvain, 1983 [1987], p. 97-117.
- OWENS, Jonathan, (1984). *A Short Reference Grammar of Eastern Libyan Arabic*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
- PANETTA, Ester (1943). *L'arabo parlato a Bengasi, I. Testi con traduzione e note, II. Grammatica*, Rome, La Libreria dello Stato.
- PEREIRA, Christophe, (2001). *L'arabe de Tripoli (Libye), Etat des lieux et nouvelle approche*, Mémoire de maîtrise d'arabe maghrébin, INALCO.
- PEREIRA, Christophe, (2002). « Le parler arabe de Tripoli, un parler mixte », in *Proceedings of the 5th Conference of the International Arabic Dialectology Association (AIDA) – Cadix (Spain), 25-28 September 2002*.
- SAADA, Lucienne, (1984). *Eléments de description du parler arabe de Tozeur (Tunisie)*, Paris, Geuthner.
- STUMME, Hans, (1894). *Tripolitanisch-tunisische Beduinenlieder*, Leipzig, J.C. Heinrich'sche Buchhandlung.
- STUMME, Hans, (1898). *Märchen und Gedichte aus der Stadt Tripolis in Nordafrika*, Leipzig, Heinrich'sche Buchhandlung.
- TAINÉ-CHEIKH, Catherine, (1986). « Les altérations conditionnées des chuintantes et des sifflantes dans les dialectes arabes », in *Comptes rendus du Groupe Linguistique d'Etudes Chamito-Sémitiques (GLECS)*, tomes XXIV-XXVIII, 1979-1984, Annexe II, [1986], pp. 413-435.
- WAGNON, Adrien, (1894). *Chants des bédouins de Tripoli et de la Tunisie, traduits d'après le recueil du D^R H. Stumme*, Paris, Ernest Leroux.